

A photograph of a modern building facade. The building features light blue panels and vertical wooden slats. The slats are arranged in a grid pattern, creating a textured, rhythmic appearance. The building has several windows with wooden frames. The sky is a pale, overcast grey.

2012

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

CAUE 78

Sommaire

| | |
|--|--------------------------|
| Le mot du Président | page 3 |
| Echanger avec les acteurs du territoire. | pages 4 à 11 |
| <ul style="list-style-type: none"> • par la participation à des commissions • sur des outils et de nouvelles formes d'accompagnement • par des échanges entre partenaires • par des conversations métropolitaines | |
| Contribution au schéma régional éolien | |
| Animation culturelle de la Confluence Seine-Oise | |
| Sensibiliser, former, informer le grand public | pages 12 à 21 |
| <ul style="list-style-type: none"> • grâce à un nouvel espace de documentation • par des outils • à l'échelle régionale • par la participation active au réseau des CAUE • par des manifestations régulières • par l'organisation de visites et débats | |
| L'atelier national « Questionner l'étalement urbain » | |
| L'accessibilité | |
| Sensibiliser, former, informer le jeune public | pages 22 & 23 |
| <ul style="list-style-type: none"> • formations et visites • classes à PAC • classes de ville d'Achères • outils, formations, visites | |
| Accompagner les maîtres d'ouvrage | pages 24 à 37 |
| <ul style="list-style-type: none"> • dans leurs projets de construction • dans les documents d'urbanisme • dans des projets de paysage et d'espaces publics • lors des jurys de concours ou de consultation | |
| Accompagner les particuliers du conseil à la réalisation | |
| Accompagner une commune dans la qualité architecturale | |
| Accompagner une commune dans sa démarche environnementale | |
| Calendrier des manifestations 2012. | pages 38 à 41 |
| Le CAUE en 2013 et après | pages 42 & 43 |
| <ul style="list-style-type: none"> • le conseil d'administration en 2012 • l'équipe | |
| Le fonctionnement en 2012. | pages 44 & 45 |
| <ul style="list-style-type: none"> • le financement • la formation du personnel • l'accueil de stagiaires | |
| La charte du CAUE | page 46 |
| Les adhérents en 2012 | page 47 |
| Lexique. | page 48 |



Présenter l'activité du CAUE est encore une fois pour moi un réel plaisir. Pourtant cette activité ne peut pas être évaluée simplement au regard de ces présentations sommaires de l'action accomplie. En effet, celles-ci n'expriment pas le temps de la démarche, les difficultés rencontrées dans la recherche lente d'une amélioration de la qualité des constructions ou de l'aménagement public, l'intégration des préoccupations environnementales et sociales et plus largement la sensibilisation des élus et des autres acteurs dans la compréhension de la dimension qualitative leur permettant d'accomplir pleinement leur mission de maître d'ouvrage.

Que ce soit au travers de l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de construction ou de document d'urbanisme, du diagnostic patrimonial qui se poursuit en vallée de Seine, de l'animation des acteurs de la Confluence Seine Oise ou de la sensibilisation des jeunes, chaque intervention du CAUE est inventée sur mesure et adaptée au contexte. Il s'agit toujours de donner du sens, de l'envie, de l'attention pour développer auprès de chaque public une vision, un œil critique qui aide aux projets et anticipe l'avenir. C'est pourquoi les 4 missions du CAUE définies par la loi ne sont pas sécables : sensibiliser, former, informer et conseiller se retrouvent sans cesse déclinées et à toutes les échelles, de la parcelle du village jusqu'aux réflexions sur la métropole partagées avec les autres CAUE d'Ile-de-France.

Après plus de 34 ans d'existence, les CAUE sont reconnus nationalement comme des lieux originaux particulièrement précieux dans les contextes d'aujourd'hui : pôles de ressource sur leur territoire, terrains neutres souvent démineurs de conflits, lieux de rassemblement et d'échange pour promouvoir les démarches innovantes et faire réfléchir les citoyens, les collectivités territoriales, les acteurs associatifs et les jeunes aux problématiques contemporaines que ce soit l'étalement urbain et la densité, l'architecture environnementale, le patrimoine et la culture comme leviers de développement...

L'équipe du CAUE que je remercie ici pour sa compétence et son dévouement met toute sa matière grise au profit de l'intérêt général et du bien commun. Je tiens à ce que cette tâche passionnante se poursuive auprès de tous nos publics, particuliers, collectivités et services de l'Etat, en mettant la dimension culturelle au centre des trois piliers - écologique, économique et social - du développement durable.



*Philippe TAUTOU
Président du CAUE*



Echanger avec les acteurs du territoire

La transformation du territoire est complexe et les acteurs qui y contribuent sont multiples : les visions de chacun, les moyens d'action, les champs d'intervention peuvent être difficiles à mettre en synergie. Pour le CAUE, l'adaptation d'un projet au contexte est primordiale. Pour ce faire, il est essentiel que tous les partenaires potentiels prennent place à la table des débats et développent des échanges constructifs propres à identifier avec le plus de justesse le contexte du projet. Le CAUE s'emploie également à élargir les réflexions qu'il mène en interne et à favoriser les contacts entre les structures présentes sur le territoire. Des groupes de travail associant différents types de partenaires ont ainsi été mis en place sur l'énergie, l'urbanisme commercial ou la qualité des documents d'urbanisme. Au niveau régional, les 8 CAUE d'Ile-de-France développent une réflexion territoriale et des partenariats plus spécifiques avec des acteurs régionaux comme l'AIGP, l'IAU ou l'AEV.

I par la participation à des commissions

La commission départementale d'aménagement commercial

La directrice du CAUE siège à cette commission préfectorale en tant que personne qualifiée au titre du «développement durable». Les projets de construction d'équipement commercial ou de requalification de plus de 1000 m² sont soumis à autorisation avant dépôt de permis de construire. Sont particulièrement étudiés par le CAUE : la viabilité de l'équipement dans le contexte commercial régional, le rapport au territoire et aux réseaux (voiries, accès, stationnement, circulations douces...), l'architecture et les qualités environnementales du projet (inscription dans le site, qualité des traitements extérieurs et des matériaux, choix énergétiques...).

Face au grand nombre de projets proposés et à leur manque d'ambition urbaine, un groupe de travail et d'échanges est mis en place fin 2012 à l'initiative de la DDT et du CAUE afin de réfléchir à l'avenir du commerce dans le département et plus largement dans l'ouest du bassin parisien. Tous les acteurs sont invités : CCI, services de l'aménagement et des routes du Conseil général, EPAMSA, DDT, communautés d'agglomération compétentes...

Les commissions communales d'aménagement foncier

Deux procédures d'aménagement foncier à l'occasion de projets routiers sont actuellement en cours dans les Yvelines : à Richebourg et Orphin. Ces procédures longues de réattribution des terres agricoles autour d'un remaniement cadastral lié à l'emprise nouvelle du projet routier intègrent aujourd'hui davantage les exigences environnementales. A la demande du Conseil général, François Adam, paysagiste au CAUE, siège à cette commission en tant qu'expert en environnement et paysage.

Le conseil national des villes d'art et d'histoire

Présidé par le Directeur de l'architecture du Ministère de la culture et de la communication, ce conseil étudie les démarches présentées par les élus assistés des services culturels et d'urbanisme des collectivités, le plus souvent en intercommunalité ou à l'échelle de pays. Ce label distingue les politiques de mise en valeur du patrimoine urbain et architectural traditionnel, la création contemporaine et la volonté des élus de mettre en place une politique d'animation tant architecturale qu'artistique pérenne. Le lien entre politique urbaine et architecturale de qualité est de plus en plus souligné, à travers des AVAP, des PLU ou des PLU intercommunaux de qualité. Elisabeth Rojat-Lefebvre siège à ce conseil national depuis 2009.

La commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH)

Cette commission, dans laquelle siège Annie Boyer, architecte conseiller du CAUE, a pour rôle de mettre en œuvre le programme d'action de l'ANAH au niveau départemental. Celui-ci est établi par le délégué local de l'ANAH en prenant en compte les enjeux particuliers du territoire yvelinois. Il offre le support opérationnel pour l'attribution et la gestion des aides de l'ANAH, constituant ainsi l'outil majeur pour l'amélioration du parc privé dans les Yvelines. Pour l'année 2012, les cibles prioritaires ont été le programme Habiter Mieux, le redressement des copropriétés dégradées et la lutte contre l'habitat indigne.

Le programme Habiter Mieux vise à l'amélioration énergétique des logements anciens habités par des propriétaires occupants aux revenus modestes. Le dispositif est engagé sur 3 ans. Après une année de mise en place, de nombreux dossiers ont été traités en 2012. Les engagements pour les copropriétés concernent notamment des opérations au sein du Val Fourré à Mantes-la-Jolie. La dotation globale pour l'année 2012 a été de plus de 2,5M. L'action sur l'habitat indigne sera renforcée en 2013.

La commission départementale de la nature, des sites et des paysages

Elisabeth Rojat-Lefebvre siège à cette commission présidée par le préfet où sont soumis les projets de construction situés dans les sites classés, inscrits et sensibles à la demande des architectes des bâtiments de France et de l'inspecteur des sites (DRIEE). En 2012, le SRCAE (schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie) et le SRE (schéma régional éolien) ont été aussi présentés et débattus.

Le conseil régional des jardins remarquables

Le label « Jardin remarquable » a été mis en place par le Ministère de la culture et de la communication en mai 2003. Il est une marque de reconnaissance des parcs et des jardins dont la conception, les espaces, les arbres et les plantes, la gestion et l'entretien sont d'un niveau remarquable, qu'ils soient publics ou privés, protégés ou non au titre des monuments historiques ou des sites. Ce label est attribué pour 5 ans sur proposition des commissions régionales pilotées par les DRAC. François Adam, paysagiste au CAUE, siège à la commission Ile-de-France.



Le parc de l'Eglantine à Jouy-en-Josas



L'entrée du village d'Orphin



Echanger avec les acteurs du territoire

I sur des outils et de nouvelles formes d'accompagnement

La révision de l'atlas départemental des paysages

Engagée depuis 2011 en co-maîtrise d'ouvrage Etat (DRIEE) et du Département (Conseil général des Yvelines), le marché fut attribué au bureau d'études de paysagistes Folléa-Gautier, réputé pour sa réalisation de nombreux atlas départementaux.

Après une première phase de relecture du terrain et d'étude des fondements des paysages des Yvelines, une première partie de diagnostic est aujourd'hui en bonne voie d'achèvement. Cette étape, toujours longue, de la prise de connaissance du territoire est néanmoins nécessaire pour décrypter, dans les phases qui suivent, les dynamiques des paysages et les enjeux, avant d'aboutir à des préconisations en dernière étape.

L'originalité de ce nouvel atlas, qui fait suite au très bel atlas de 1992, dit atlas Mazas-Freytet du CAUE 78, porte sur le choix d'une restitution informatisée sur internet. L'ouvrage sera donc d'une part directement consultable, et d'autre part proposera un mode de lecture totalement actuel et dynamique en incluant notamment en nombre photographies, cartes et diagrammes, mais aussi des vidéos...

François Adam, paysagiste au CAUE participe au comité technique chargé du suivi de cette révision, avec les services de l'Etat (DDT et DRIEE) et le Conseil général.

Réflexions croisées énergie, urbanisme et architecture

Le groupe de travail énergie-architecture, à l'initiative du CAUE, a pour objet d'encourager les visions croisées de l'énergie et de l'architecture et de favoriser les échanges entre les acteurs institutionnels du territoire travaillant sur ces questions. Les partenaires du groupe de travail (ALEC-SQY, Energies solidaires, ADEME, DDT, CG, PNR, CAUE) se sont réunis le 4 juin 2012 pour faire le point de leurs actualités respectives et du réseau énergie-climat 78 en création. Les échanges ont permis de mutualiser les outils favorisant les démarches de réhabilitation des logements. Didier Renard, architecte-conseiller au CAUE, et Yoann Girbeau, chargé de mission énergie climat à l'ALEC-SQY, ont présenté le guide pédagogique « Architecture, énergie et habitat » réalisé conjointement pour la ville de Maurepas dans le cadre de l'élaboration de son PLU.

Réseau énergie-climat 78

Initié par l'ADEME, l'ARENE, l'unité territoriale Yvelines de la DRIEE et le CAUE, à l'intention des collectivités obligées (ayant plus de 50.000 habitants*) de réaliser un PCET (plan climat énergie territorial), le réseau énergie-climat s'adresse également aux collectivités engagées dans un agenda 21 ou dans toute autre démarche manifestant la volonté de ces dernières à :

- réfléchir et mettre en place une stratégie et des actions visant à diminuer la consommation d'énergie et les gaz à effet de serre (GES) d'un territoire (atténuation)

- d'adapter celui-ci aux effets des changements climatiques.

Les collectivités de Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, le PNR de la haute vallée de Chevreuse participent également au réseau, ainsi que les espaces de l'énergie, ALEC-SQY et Energies solidaires.

Le réseau permet d'échanger sur les démarches en cours, de bénéficier des expériences respectives et de mettre à jour informations et outils. Douze personnes ont participé à la formation « Construire et piloter un PCET » organisée par l'ADEME à Versailles les 14-15-16 février 2012. La première rencontre du réseau énergie-climat a eu lieu à Conflans-Sainte-Honorine le 13 novembre 2012.

* 8 dans les Yvelines : CA2RS, CAMY, CASQY, CCBS, VGP, Versailles, Sartrouville, CG

I par des conversations métropolitaines

Avec l'AIGP lors des Conversations métropolitaines

Les CAUE d'Ile-de-France et l'Atelier international du Grand Paris (AIGP) invitent depuis 2011 les élus des collectivités territoriales et les professionnels de l'aménagement à débattre sur l'avenir de la métropole francilienne. Les Conversations métropolitaines ont ainsi poursuivi un cycle d'ateliers en comité restreint préparant à des soirées-débat ouvertes à un plus large public. Après les thématiques Intensité urbaine et Espaces ouverts approfondies en 2011, c'est l'avenir du pavillonnaire au regard des enjeux du Grand Paris qui a été interrogé.

Dans la réflexion sur le développement de la métropole, il semble inéluctable de louer la ville dense, lieu d'échanges et de stigmatiser la périphérie topophage et endormie. Les enjeux sont évidemment plus complexes, nécessairement plus subtils. Si le pavillonnaire ne peut plus être une forme urbaine envisageable, les lotissements continuent pourtant à s'étaler sur les terres agricoles. Répondent-ils pour autant aux attentes réelles des citoyens ?

Il importe aujourd'hui, d'imaginer des solutions architecturales et des réponses urbaines capables de réorganiser la métropole dans un projet de densités diversifiées.

3 événements ont été programmés

- Mardi 13 mars, séminaire, « La difficulté de se loger : désir, réalité ? », 42 personnes

- Jeudi 22 mars, séminaire, « De nouvelles formes d'habiter : planifier, innover », 40 personnes

- Jeudi 5 avril - soirée débat « Le Grand Paris face au pavillonnaire : quels enjeux ? » qui a réuni 270 personnes

Les séminaires ont été animés par Cyrille Poy, journaliste.

A travers la présentation de témoignages de collectivités, ces manifestations sont l'occasion de partager des expériences sur de nouvelles façons de faire avec le territoire, et de faire avec les gens qui y vivent. C'est aussi l'opportunité d'alimenter le processus de projet par des valeurs comme le bien commun et l'usage partagé.

A lire sur www.caue78.com

I par des échanges entre partenaires

Régulièrement des confrontations ont lieu entre structures sur des thématiques portées par les uns ou les autres : sur des projets en périmètre protégé avec les **architectes des bâtiments de France** et l'**inspecteur des sites** ; sur des projets à monter en commun ou des visites de logements dans le département avec l'**EPFY** ; grâce à la participation à la commission urbanisme, architecture, logement et au comité de pilotage du plan paysage et biodiversité du **PNR de la Haute Vallée de Chevreuse** ; des échanges ont lieu sur les études menées par l'**APPVPA** (association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets), avec la **SEM Yvelines aménagement**, l'**EPAMSA** et l'**AUDAS**.



Bois d'Arcy, un quartier mixte avec immeubles et maisons accolées.
Emmanuelle Colboc architecte.



Contribution au schéma régional éolien

Le schéma régional éolien (SRE) définit les lieux potentiels d'implantation de grandes éoliennes sur le territoire. A cette occasion, les CAUE 78 et 91 se sont réunis pour envisager ensemble la place de l'énergie éolienne, l'objet éolien et le paysage éolien en Ile-de-France.

Deux contributions, en ligne sur le site du CAUE 78, ont été remises à la préfecture de région et le conseil régional durant le processus de concertation. Ces contributions proposent un regard différent et posent des jalons pour prolonger les questions et engager un débat sur la place publique, avec tous ses acteurs. Des propositions éoliennes... sous forme de questions innocentes.

De nombreux freins s'opposent à la filière éolienne, les avis divergent en matière d'esthétique, d'économie locale, d'intérêt écologique... L'éolien reste cependant un projet d'anticipation et de développement durable. L'idée de produire une partie de notre consommation en électricité avec le vent est un enjeu écologique à partager.

Une réelle reconnaissance des valeurs du territoire régional permettrait de porter un projet créatif à la hauteur d'une région « métropole ». L'éolien sera de toute façon visible ; il doit se voir ; raconter la vie de cette région ; proposer un avenir durable ; être porteur d'un nouveau paysage !

Faire projet éolien en Ile-de-France, c'est relier l'installation éolienne à la globalité du territoire, au socle, au relief, aux lignes de force, aux horizons. C'est relier l'installation éolienne aux réseaux, aux lieux de vie les plus consommateurs et les plus demandeurs d'énergie comme la ville, la banlieue ou encore la zone d'activité. C'est diversifier la programmation éolienne en petit, moyen ou grand éolien sur la base d'une approche paysagère.

Faudra-t-il attendre que la pénurie d'énergie redonne à l'éolien toute sa pertinence, et ainsi la hisse au rang de « valeur paysagère » ? Ou, plus loin que le SRE, pourrait-on imaginer dès à présent un projet de paysage dont la force pourrait nous mener à **VOULOIR** un paysage éolien ?

Le SRE Ile-de-France a été adopté le 23 septembre 2012, www.srcae-idf.fr. Il sera révisé dans 5 ans.

PETITE CRITIQUE ILLUSTREE DU SRE ILE-DE-FRANCE

afin de promouvoir la réflexion sur l'éolien et les paysages d'Ile de France



LE DEBAT << **L'OBJET**

GE = Grand Eolien = Grand projet de paysage pour un grand site, reflet d'une identité régionale.

ME = Moyen Eolien = Projet de variations paysagères pour les Identités locales.

PE = Petit Eolien = Projet citoyen, engagé, libre d'implantation.

Parce que l'éolien ne fait pas encore partie intégrante de notre culture, poursuivons l'ouverture des débats engagés par le schéma régional éolien (SRE) Ile-de-France. Ouvrir le débat par le paysage questionne sur nos futurs modes de vie, les ressources du territoire, le paysage vécu et toutes les valeurs fondatrices d'un territoire en devenir.

Cette contribution proposée par les CAUE 78 et 91 a pour vocation de participer à une mise en réflexion de l'éolien par des thématiques : **LE VENT, L'OBJET, Y CROIRE, VIVRE AVEC, LE GRAND EOLIEN/GE, LE MOYEN EOLIEN/ME, LE PETIT EOLIEN/PE ET SRE** ; sous l'angle de : **LA LOGIQUE, DES PARADOXES, DE L'OUVERTURE DU DEBAT ET DU TERRITOIRE DE L'ILE-DE-FRANCE**. Nous proposons de voir en ce document une manière de saisir le paysage comme un outil de médiation autant qu'un objectif de qualité à atteindre.

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p><< GE</p> <p>LOGIQUE</p> <p>GE RASSEMBLER</p> <p>Plus on peut les faire, plus on les aime. Comment le GE rassemble-t-il ?</p> | <p><< ME</p> <p>LOGIQUE</p> <p>LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITE</p> <p>A l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité, que fait-on pour le projet éolien ?</p> | <p><< PE</p> <p>LOGIQUE</p> <p>LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITE A L'ECHELLE INDIVIDUELLE</p> <p>Comment le PE agit-il ?</p> | <p><< SRE</p> <p>LOGIQUE</p> <p>OUTIL DE PLANIFICATION</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le projet éolien s'inscrit-il dans le territoire ?</p> |
| <p><< DE 5 EN 5 *</p> <p>PARADOXE</p> <p>Des projets de grande envergure se font en 5 ans ? Comment le SRE agit-il ?</p> | <p><< UN OUTIL NON CONSIDERE</p> <p>Le SRE est un outil non considéré. Comment le SRE agit-il ?</p> | <p><< L'ABSTRACTION DE LA PRODUCTION</p> <p>Le SRE est un outil d'abstraction de la production. Comment le SRE agit-il ?</p> | <p><< POURQUOI UN SCHEMA SUR LES LIMITES ?</p> <p>PARADOXE</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le SRE agit-il ?</p> |
| <p><< UN SITE EMBLEMATIQUE</p> <p>OUVRIR LE DEBAT</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le SRE agit-il ?</p> | <p><< ME ET PAYSAGE</p> <p>OUVRIR LE DEBAT</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le SRE agit-il ?</p> | <p><< PE LIBRE</p> <p>OUVRIR LE DEBAT</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le SRE agit-il ?</p> | <p><< SRE QUEL PROJET POUR QUEL PAYSAGE ?</p> <p>OUVRIR LE DEBAT</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le SRE agit-il ?</p> |
| <p><< MITAGE EOLIEN</p> <p>TERRITOIRE ILE-DE-FRANCE</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le SRE agit-il ?</p> | <p><< ME A L'ECHELLE DES PAYSAGES DE L'ILE-DE-FRANCE</p> <p>TERRITOIRE ILE-DE-FRANCE</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le SRE agit-il ?</p> | <p><< REANIMER DES PAYSAGES ENDOORMES</p> <p>TERRITOIRE ILE-DE-FRANCE</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le SRE agit-il ?</p> | <p><< SRE VERS UN SRE PAYSAGE</p> <p>TERRITOIRE ILE-DE-FRANCE</p> <p>Le SRE est un outil de planification. Comment le SRE agit-il ?</p> |



Animation culturelle de la Confluence Seine-Oise

Les CAUE des Yvelines et du Val d'Oise ont bâti un programme d'animations culturelles sur le territoire interdépartemental de la Confluence Seine Oise.

En effet, le développement économique de la vallée de la Seine est une composante essentielle du Grand Paris avec, à l'horizon 2017/2020 le projet de port multimodal Paris Seine Métropole qui permettra de desservir depuis le Havre l'Île-de-France et les ports du Nord de l'Europe. A ce titre, il a paru intéressant d'accompagner la réflexion des élus, des acteurs économiques et des habitants de ce territoire et anticiper la mutation de ce secteur stratégique.

L'accompagnement proposé par les CAUE vise à favoriser, dans le cadre de leurs missions de sensibilisation et d'animation, une culture commune des acteurs autour de réflexions culturelles, urbaines et architecturales aux différentes échelles d'intervention, locales, territoriales et métropolitaines. Il s'agit de rassembler, de relier, de faire discuter ensemble des personnes qui ne se rencontreraient pas ou qui se rencontreraient uniquement dans une sphère politique ou seulement dans une sphère technique.

Ce territoire qui a connu la villégiature et plusieurs époque d'industrialisation poursuit son mouvement : faisons de cet avenir un projet partagé.

Les manifestations débutées en 2012 s'organisent avec des partenariats multiples :

Encadrement d'un atelier de projet d'étudiants en architecture

Sur l'année 2011/2012, 16 étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles ont fait des hypothèses pour une ville-port à Achères. Encadrés par Richard Sabatier, responsable pédagogique, en partenariat avec les CAUE 78 et 95, le Service patrimoines et inventaire de la Région et Ports de Paris. Leur travail a été restitué devant les services de la ville d'Achères et a suscité beaucoup d'intérêt : darse, chenal, bassin, port sec ont été expérimentés en lien avec la fabrication d'un nouveau morceau de ville et la nature.

Des visites de sites portuaires dans leur rapport à la ville

- 23 mai 2012 : Genevilliers et Limay, présentation des schémas directeurs par les concepteurs et Ports de Paris.
- 19 décembre : les ports de Lille en partenariat avec le CAUE du Nord, visite de la plateforme multimodale Delta 3 de Dourges, du site portuaire de Lille en lien avec la ville et à Santes, le parc urbain de la Deûle.



Le port industriel de Genevilliers et son rapport à la Seine.



LILLE ET SES PORTS «ENJEUX URBAINS ET MÉTROPOLITAINS»

visite des ports de Lille

En 2012, les CAUE des Flandres et du Val-d'Oise ont initié un projet d'animation culturelle du territoire de la Confluence Seine-Oise. Destinée à favoriser une culture commune des acteurs et des habitants du territoire autour du projet du futur port Seine-Métropole, ce programme d'animation propose un cycle de visites de grands ports fluviaux français et européens.

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2012

Journée organisée en collaboration avec le CAUE du Nord.
Visites accompagnées par le directeur de Ports de Lille, le directeur du port de la Dérive, François Xavier MOUSQUET et Benoît PONSCHÉ, directeur du CAUE 59.

8h25 : Départ Paris Nord (TGV 7013)
9h15 : Arrivée Lille Flandres puis départ en car

- PLATEFORME MULTIMODALE DELTA 3: DOURGES
- PORT ET PROJET URBAIN - LILLE
- PORT ET PARC URBAIN : SANTES AVEC VISITE DU PARC DE LA DÉRIVE

18h11 : Départ Lille Flandres (TGV 7076)
19h17 : Arrivée Paris Nord



Invitation à la visite des ports de Lille

Le diagnostic patrimonial d'Achères et ses environs au service du projet

Le 5 juin 2012 à Achères, une présentation croisée de différents regards sur la Confluence permettait aux élus des communes environnantes, à Ports de Paris et ses architectes, et aux acteurs institutionnels d'échanger sur la prise en compte de l'existant dans le futur projet de port.

- Regards croisés sur le paysage par François Adam, paysagiste au CAUE 78 et Laurent Kruszik, photographe au Service patrimoines et inventaire de la Région IdF.

- Histoire, mémoire, patrimoine d'un territoire par Roselyne Busière, chercheur au Service patrimoines et inventaire de la Région IdF et Béatrice Cabedoce, chargée de recherche au Conseil général du Val d'Oise, atelier de restitution du patrimoine et de l'éthnologie (ARPE) et Nicolas Pierrot, chargé du patrimoine industriel au Service patrimoines et inventaire de la Région IdF.

- Faire exister l'existant dans le projet par Hélène Bouisson, architecte au CAUE 78.

L'œil du photographe

En partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise, carte blanche a été donnée à 2 photographes pour un «regard croisé» sur la Confluence, Jean-Christophe Ballot et Jean-Yves Lacôte. La centaine de clichés choisie fera l'objet de plusieurs valorisations : exposition, cartes postales, publication à partir de 2013.

Les Rencontres annuelles de la Confluence

dont les premières auront lieu en 2013.



Patrimoine dans la plaine d'Achères

Sensibiliser, former, informer le grand public

Conformément à la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE a pour mission « de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public ». Face à la grande diversité de ses interlocuteurs, il s'efforce de définir pour chaque public (particulier, collectivité, professionnel, scolaires, etc.) l'action la plus adaptée à la transmission de questionnements, de savoirs et de savoir-faire. Relais de nombreuses informations, il contribue à intéresser à l'architecture moderne et contemporaine un public non spécialisé et participe à un éclaircissement du contexte, tant technique que réglementaire, de la construction et de l'aménagement durable des territoires. Conférences, visites, ateliers thématiques, publications : dans leur grande variété de format et de récurrence, les actions organisées ont pour point commun de croiser des regards disciplinaires différents et de faire entendre des points de vue contrastés sur un même sujet.

Le CAUE participe aussi activement avec les autres CAUE d'Ile-de-France aux programmes définis en commun à l'échelle régionale et notamment aux actions d'Ekopolis, et à l'Observatoire de la qualité architecturale du logement.

I grâce à un nouvel espace de documentation

En octobre 2012, la documentation a intégré de nouveaux locaux plus spacieux. Ce nouvel espace reçoit également les séances de conseils aux particuliers et permet d'offrir de meilleures conditions d'accueil.

La documentation est ouverte à tous sur rendez-vous. Couvrant les domaines d'intérêt du CAUE, les ouvrages, revues et publications du CAUE peuvent y être consultés.

Les dossiers de conseils aux communes à toutes les échelles constituent une particularité du fonds documentaire.

En 2012, la DDT a sollicité le CAUE pour une contribution à 13 PAC (Porter à connaissance) des documents d'urbanisme.



I par des outils

75000 références des fonds documentaires des CAUE d'Ile-de-France : articles, ouvrages, pdf, vidéos... **RES'AUE l'espace documentaire régional** permet d'en prendre connaissance. L'accès à certains documents est réservé au personnel des CAUE. C'est le cas des photographies en très grand nombre dont le classement numérique n'est pas encore optimisé.

Ce portail répond à plusieurs attentes : gagner du temps par une répartition du travail documentaire, pour les revues par exemples (le traitement des **110** titres est partagé entre les 7 documentalistes des CAUE), mutualiser et valoriser les fonds documentaires par la création d'alertes et de dossiers documentaires, développer le prêt de documents entre CAUE. La page d'accueil donne à voir une sélection des dernières références intégrées.

Les utilisateurs peuvent créer un compte qui leur permettra par exemple d'enregistrer des recherches et de créer des alertes personnalisées. Pour toute question, contactez la documentaliste du CAUE. La prochaine étape pour le CAUE 78 consistera à mettre en ligne les pdf d'une sélection de documents réalisés à l'échelle communale.

Accessible depuis juin 2012 sur <http://caue-idf.fr/>

2346 réalisations sur 36 départements

L'Observatoire national des CAUE propose une sélection de réalisations qui relèvent de l'architecture publique, de l'habitat collectif ou individuel, de l'aménagement urbain, d'espaces publics ou de jardins. Cette base de données créée et enrichie par les CAUE valorise des réalisations qui ne sont pas forcément publiées dans les revues spécialisées.

L'accès est géographique ou thématique. Ainsi, il est possible de préparer facilement un itinéraire thématique sur un périmètre adapté à la durée de visite souhaitée.

Chaque fiche propose des photographies, des plans et parfois des documents complémentaires sur lesquels Le CAUE peut être consulté pour l'organisation d'une visite thématique.

23 réalisations yvelinoises y sont présentées.

<http://www.caue-observatoire.fr>

21082 visiteurs se sont connectés au [site internet du CAUE](#) en 2012, soit 1760 visites mensuelles.

Le site est mis à jour quotidiennement. Il propose des accès directs aux sites de RES'AUE, de l'Observatoire national des CAUE, d'Ekopolis et de l'Abécédaire du particulier.

Après chaque événement organisé par le CAUE, les documents des intervenants, les synthèses, ainsi que des diaporamas sont mis en ligne dans les meilleurs délais :

- les éléments des Mardis du CAUE se trouvent à la rubrique « Sensibiliser »,

- les retours sur les conférences-débats, à la rubrique « Ressources », onglet « Les rencontres et débats du CAUE ».

Depuis fin 2012, des **VIDEOS** réalisées par le CAUE sur ses événements sont également mises en ligne.

501 lecteurs sont abonnés à la [Lettre du CAUE](#), consultable aussi en ligne sur le site internet.

Thématisée, la lettre d'information du CAUE est proposée aux abonnés tous les deux mois depuis début 2011. Son contenu éditorial étant étoffé, elle est destinée à être imprimée.

Sont déjà parues :

n°1- le déjà là

n°2- construire, se loger, habiter

n°3- biodiversité

n°4- sensibiliser à la ville et à l'architecture

n°5- patrimoines et projets

n°6- commerce en ville

n°7- concertation participation.

Deux lettres ont été publiées en 2012 :

n°8 : CoPROpriétés et PROJ et architectural

n°9 : Accessibilité

Abonnement sur le site internet, rubrique « lettre d'info »

<http://caue78.fr>



Flacourt : construction d'une mairie et de l'atelier communal sous une halle existante.

Atelier LVA (Meulan 78)

Le CAUE propose que les communes mettent en place un lien direct entre leur propre site et celui du CAUE afin que chaque citoyen puisse trouver des informations sur l'urbanisme, l'architecture et le cadre de vie.



Sensibiliser, former, informer le grand public

I à l'échelle régionale

Observatoire de la qualité architecturale du logement

Cet observatoire est un outil évolutif de ressources partagées, qui présente une collection d'opérations franciliennes pouvant faire référence. L'objectif est de créer les conditions d'un débat pour l'animation du réseau CAUE et de ses partenaires. Ce projet est mené par les 8 CAUE d'Ile-de-France, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles et la Direction des patrimoines du Ministère de la culture.

46 opérations de logement à ce jour ont fait l'objet d'une analyse approfondie du volet environnemental et technique, et de la qualité d'usage des opérations de logement collectif. 8 sont en cours de rédaction et devraient être disponibles courant 2013. Cette analyse a été développée grâce à un partenariat avec le Centre de recherche sur l'habitat (CRH) du Laboratoire architecture, ville, urbanisme et environnement (LAVUE), unité mixte de recherche n°7218 du CNRS.

L'ensemble des fiches est disponible sur le site de l'URCAUE.

Dans les Yvelines, les fiches disponibles sont :

La reconversion d'une ferme en logements sociaux à Juziers

La maison G à Maisons-Laffite

La résidence sociale «Les Noés» à La Verrière

Des logements sociaux intermédiaires à Elancourt

Des logements de promotion privée à Maisons-Laffite

19 logements sociaux aux Mureaux

<http://www.urcaue-idf.archi.fr>

Pour toucher un plus large public, une exposition intitulée « Identités remarquables : architecture et urbanisme durables, une collection d'exemples franciliens » a été présentée du 30 mai au 14 septembre 2012 en partenariat avec la Maison de l'architecture, l'ADEME, l'ARENE, la DDT91, la DRAC, la DRIEA, DRIEE, la Région et la revue Ecogik présentant quelques uns des retours d'expérience analysés. Cette exposition aborde également les termes couramment employés par les acteurs de la construction et de l'aménagement, qui traduisent des réalités multiples sur le territoire francilien : éco-région, ville durable, urbanisme durable, architecture durable...

Les analyses de réhabilitation de l'observatoire ont également été le support d'un troisième séminaire qui s'est déroulé le 17 janvier 2012 au Ministère de la culture, intitulé «Habita(n)ts, renouveler pour mieux habiter en Ile-de-France ? ». Il a réuni une soixantaine d'acteurs qui ont livré leurs démarches et leurs difficultés pour faire aboutir des projets de qualité.

Ce séminaire a fait l'objet d'une publication accessible en ligne.

<http://www.urcaue-idf.archi.fr>

Ekopolis

En 2012, Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE 78, et Jean-Sébastien Soulé, directeur du CAUE 92 sont les deux directeurs référents du projet Ekopolis que portent les CAUE d'Ile-de-France.

Ils participent au comité de pilotage et au comité technique aux côtés des autres structures partenaires financeurs : ADEME, Région Ile-de-France, DRIEE, DRIEA, ARENE.

Les équipes des CAUE apportent leur expertise et leur connaissance du territoire et des acteurs pour les choix d'opérations à analyser, les visites de sites à organiser ou les personnes à solliciter pour des débats.

Afin d'accompagner la mutation des actes d'aménagement et de construction, une démarche de retours d'expériences innovantes a été mise en place. La méthode d'analyse d'opération est inspirée par celle de l'Observatoire de la qualité architecturale du logement et par le programme de recherche européen LENSE. Un travail d'investigation est mené en procédant à des interviews et des visites afin d'étudier les usages et les consommations réelles des bâtiments. Des données singularisant la démarche des acteurs, les méthodes mises en œuvre et leurs applications concrètes sont collectées. L'analyse est restituée sous forme d'une « visite » commentée du projet.

Parmi les opérations franciliennes qui se sont vues appliquer cette méthode d'analyse, dans les Yvelines :

Le pôle administratif des Mureaux

La réhabilitation et extension de la crèche Aglaë au Mesnil-le-Roi.

Tous les documents sont consultables.

<http://www.ekopolis.fr/>

I par la participation active au réseau des CAUE

Lors de l'Université d'été des CAUE

Moment de rencontre annuelle, elle s'est tenue en septembre 2012 à Dax sur le thème des « nouveaux défis du conseil ». Organisée par l'Union régionale des CAUE d'Aquitaine et le CAUE des Landes, elle a mobilisé 250 personnes du réseau des CAUE venues de France et d'Outre Mer dont 5 personnes du CAUE 78.

L'atelier urbanisme de la FNCAUE

L'Atelier URBA est un atelier d'échanges initié par le CAUE 78 ouvert aux urbanistes des CAUE. Il a pour objectif d'améliorer l'accompagnement des CAUE dans les documents d'urbanisme, de proposer des formations et de produire des plaquettes à destination des élus et des techniciens territoriaux. Il réunit une fois par trimestre une quinzaine de CAUE. En 2012, deux thèmes ont été abordés et déclinés en outil de sensibilisation :

- « **Le PLU intercommunal, un outil de projet en faveur du développement durable** ». Cette plaquette insiste sur la pertinence de l'échelon intercommunal pour un projet territorial plus durable. Les atouts et la méthodologie d'élaboration des plans locaux d'urbanisme intercommunaux y sont présentés sous une forme didactique et illustrés par des exemples de documents déjà réalisés.
- La plaquette « **la taxe d'aménagement un outil de financement pour le projet de territoire** » insiste sur la nécessaire articulation entre fiscalité, foncier et planification.
- A été également mise à jour la plaquette « **Orientations d'aménagement et de programmation** » suite aux évolutions liées au vote de la loi Grenelle2.

Formation : Urbanisme de projet : quels procédures et outils de financement des opérations

21 stagiaires ont suivi cette formation d'une journée, organisée dans les locaux de la fédération nationale des CAUE à Paris, le 19 mars 2012. Il s'agissait de présenter la taxe d'aménagement, instaurée par la réforme opérée par la loi de finances 2010-1658. La TA est applicable, avec de façon facultative le versement pour sous densité, depuis le 1er mars 2012. La conjugaison de la part locale de la taxe d'aménagement avec le régime des participations exigibles sera mise en place progressivement jusqu'au 1er janvier 2015.

Désormais, les collectivités disposent d'un nouveau dispositif fiscal qu'elles peuvent conjuguer avec les outils de planification et de maîtrise foncière, dans la perspective d'un développement maîtrisé de leur urbanisation. Cette journée visait à former les conseillers des CAUE sur ce nouveau contexte fiscal. Elle a mis en évidence, à travers l'étude de cas particuliers en milieu rural et urbain, les liens étroits qui existent entre planification, travaux d'aménagement, maîtrise du foncier et fiscalité.

Le Projet Urbain partenarial, un outil de projet pour les collectivités

Cette formation a été suivie par 22 stagiaires, le 27 novembre 2012. Il s'agissait de former les membres des équipes CAUE sur le Projet urbain partenarial, (PUP) créé par l'article 43 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009. Ainsi, ce dispositif contractuel permet aux communes ou aux établissements publics compétents de signer avec les propriétaires de terrains, les aménageurs ou les constructeurs, une convention fixant la prise en charge financière, complète ou partielle, des équipements, autres que les équipements propres, rendus nécessaires par une opération (cf. article L.332-11-3 du code de l'urbanisme). La formation a porté en particulier sur les questions suivantes : Qu'est-ce qu'un PUP ? Quelles sont les modalités de l'élaboration : équipements à prendre en compte, calcul du montant, éléments de négociation ? En quoi le PUP constitue-t-il un outil opportun pour la mise en œuvre d'un projet d'aménagement ? De quelle façon peut-il se combiner avec les outils réglementaires et fonciers lors de l'élaboration d'une stratégie d'aménagement ? Quelles en sont les limites dans cette perspective ?





Sensibiliser, former, informer le grand public

par des manifestations régulières

Chaque manifestation ou Mardi du CAUE fait l'objet d'une restitution écrite accessible sur le site internet.

Il est possible de retrouver ces documents par thématique, nom de lieu ou par mot clé, par exemple logement, copropriété ou biodiversité... et également par date.

| CYCLE "LE LOGEMENT EN QUESTIONS" | |
|---------------------------------------|--|
| 31 janvier | <p>Rénovation énergétique d'une copropriété : la résidence du Parc à Meudon-la-Forêt (Fernand Pouillon, architecte), label « Patrimoine du XXème siècle », en collaboration avec le CAUE 92.</p> <p>Le programme de rénovation visant le label BBC rénovation expliqué par Alluin et Mauduit, architectes de l'opération, le syndic de copropriété, André Berland du conseil syndical, l'agence locale de l'énergie du Grand Paris Seine Ouest Energie, Vincent Lelièvre, CAUE 92. Visite du quartier du Parc, commentée par Gilles Fiant, architecte.</p> |
| CYCLE "LA TRANSFORMATION DE LA VILLE" | |
| 22 mai | <p>Restructuration du site de l'ancien hôpital royal de Versailles, créé par Louis XIII en 1636, îlot urbain historique au cœur de la ville, en logements, équipements publics et jardins. Avec Christophe Batard, architectes en chef des monuments historiques, et Laurent de Malartic, de l'agence d'architecture Wilmothe et associés.</p> |
| 25 septembre | <p>Visite des jardins solidaires du quartier Bernard-de-Jussieu à Versailles. Un jardin potager et un jardin floral au pied des immeubles de logements et dans des espaces publics : un projet d'insertion par l'activité économique dans le quartier soutenu par les acteurs du territoire et coordonné par l'association Espaces, pour que des espaces verts soient des lieux où des hommes apprennent, travaillent et se rencontrent, et où les espaces transformés soient un atout pour la vie du quartier. Avec Mélina Ferlicot, mairie de Versailles, François-Xavier Becquart, association Solidarité Cadre Yvelines, Yann Fradin et Mickaël Monchicourt de l'association Espaces, Bruno Khaldi et Rodolphe Dorée de la maison de quartier Bernard-de-Jussieu.</p> |
| 29 novembre | <p>Villes en transition. Projection du film « Cultures en transition », de Nils Aguilar, au cinéma Le Roxane à Versailles, et échanges avec des représentants de villes en transition yvelinoises. . Devant la raréfaction du pétrole, le changement climatique, la crise du modèle économique mondial, des particuliers et des associations créent ensemble de nouvelles façons de faire et de vivre la ville : s'appuyer sur les ressources locales, questionner les besoins de ses habitants et resserrer leurs liens, permet de favoriser une économie plus locale et de préparer hors de l'urgence une transition vers un mode de vie plus sobre en pétrole. Avec Patrick Caton, association Culture et cinéma, Leigh Barret, St-Quentin-en-Yvelines en transition, Dominique Schiavi, Villiers St-Frédéric en transition et Frédéric Buisset, Le Mantois en transition.</p> |
| CYCLE "PROJETS DURABLES" | |
| 14 février | <p>Visite du chantier de l'Arche des petites bêtes dans le parc zoologique de Thoiry : construction bois et béton de chanvre projeté et création d'un milieu pour favoriser la vie de la faune et de la flore existantes. Avec Cathy Gibault, directrice du parc zoologique de Thoiry, Pascal Bas, architecte, Philippe Peuger, paysagiste concepteur, Yann Bourgain du bureau d'études thermiques Jyvama Concept, et Benjamin Leroux, de la société spécialisée en béton de chanvre projeté et isolations écologiques Batiethic.</p> |

I par l'organisation de visites et de débats

Lors de l'**assemblée générale** du 8 juin, le sujet de la **transformation de l'existant** était abordé à travers la visite du centre-bourg de La Celle Saint-Cloud, auquel le CAUE a été associé en amont pour le choix de la maîtrise d'œuvre.

La visite de l'îlot de l'ancienne mairie réhabilitée et transformée de manière très sensible par l'architecte Adam Yedid en équipement et jardin public le « Carré des Arts » notamment à la question de l'intégration d'une architecture contemporaine dans un centre ancien.

L'ensemble des rues et places du bourg, réaménagé par le paysagiste, Yves Deshaies, en concertation avec la population, redéfinit les places de la voiture et du piéton dans ce centre qui a conservé sa typologie villageoise.

Depuis plusieurs années, des **visites de quartier** sont proposées par les archives municipales et le CAUE aux versaillais, 2 visites de Clagny ont rassemblé 30 personnes les 14 et 21 Novembre.

Le CAUE propose l'organisation d'autres rencontres et répond également à de nombreuses sollicitations de conférences qui sont présentées dans le tableau des manifestations (voir pages 38 à 41).

Meudon-la-Forêt



Le Carré des Arts à La Celle Saint-Cloud

Versailles, chapelle de l'hôpital Richaud





L'atelier national « Questionner l'étalement urbain »

L'atelier national «Questionner l'étalement urbain» de l'université permanente de l'AUE auquel participe activement le CAUE 78 a poursuivi et achevé son cycle de huit sessions de formations : « Etalement urbain et mutation des territoires, remettre les territoires en ordre de projet », avec Martin Vanier, géographe, comme coordinateur.

La session de Rodez (du 18 au 20 avril 2012) organisée par le CAUE de l'Aveyron « Ecrire et dessiner la ville-territoire » proposait trois laboratoires d'écriture, s'intéressant différemment à la forme des villes : 1/ comment la ville-territoire fait forme urbaine, 2/ comment la ville-territoire fait paysage, 3/ comment la ville-territoire fait société.

Ce dispositif a permis de s'interroger sur la pertinence d'utiliser les mêmes outils d'analyse de l'étalement urbain et d'accompagnement des collectivités dans les territoires ruraux et les villes moyennes que dans les aires métropolitaines.

« On n'est plus dans une logique d'étalement urbain, on est dans une logique d'explosion dans l'espace », Philippe Estèbe, géographe.

« Nous avons évoqué l'étalement urbain. Pourquoi pas le rétrécissement rural ? », Josette Huart, 1ère adjointe de Millau.

Portrait de ville

« Nichée sur un versant, sa silhouette plutôt cossue s'étend par de petites nébuleuses vers la vallée. Au nord, une chevelure végétale crée un écran dense qui la pénètre ponctuellement, pour créer des espaces de détente. Largues, plantées, étroites, piétonnes, les rues qui la constituent proposent une variété de circuits pour les gens qui la pratiquent, la découvrent. Elle est parfois complexe à lire, à parcourir. En elle, tout bouge, tout vit. Piétons, voitures, cycles créent un flux urbain incessant qui l'anime continuellement. Un peu timide, elle se dévoile progressivement. Elle ne se livre pas totalement à la première rencontre. Il faut savoir l'approcher, la découvrir et là, elle se donne à voir sous un second angle. Elle ne montre ses qualités, ses vues sur la vallée, son patrimoine, ses places, son dynamisme... Elle s'ouvre à nous et là, nous prenons conscience de ses failles, de ses faiblesses. Son périmètre est complexe, discontinu, incohérent, son identité difficile à lire. Elle rêve d'un projet collectif, de cohérence, de tissage avec sa première vie. Elle veut raconter une autre histoire, une nouvelle histoire, qui soit douce pour les habitants d'aujourd'hui et ceux de demain. Elle veut un cadre de vie agréable pour tous, une fluidité dans les déplacements, un partage des lieux. Elle veut du lien et du sens pour demain. » Héléne Letombe - labo 1



Restitution des laboratoires d'écriture sur la grand place de Rodez

La session d'Achères (du 17 au 19 octobre) organisée par le CAUE des Yvelines « Quels espaces publics ? Quels usages, quels statuts, quelles stratégies ? » s'est attachée au bien commun que sont les espaces publics.

Au travers du prétexte d'Achères, en situations pratique trois ateliers pour voir, faire voir et agir / dessiner, photographier et filmer / vivre l'espace public à partir de ce contexte :

- Françoise Cremel, paysagiste > Que faire avec un paysage francilien ? PRÉSENCES

- Jean-Louis Violeau, sociologue > Qu'est-ce qu'un paysage francilien ? JEU DE RÔLES

- Patrick Celeste, architecte urbaniste > En descendant vers la Seine, en remontant vers la forêt, le roman-photo au chevet de l'espace public.

Et de nombreuses conférences ont permis de confronter les points de vue sur différentes notions : déplacements et riveraineté, lisières et adhérence.

« *Le périurbain est-il un urbain comme le reste ?* », Martin Vanier, géographe, enseignant chercheur.

« *Ce n'est pas tant l'automobile et la circulation que la halte et le stationnement qui font le périurbain* », Antoine Brès, architecte-urbaniste, docteur en géographie et aménagement.

Une soirée débat « Réenchanter l'espace public », organisée la première soirée le 17 octobre à Poissy, permettait à l'artiste Philippe Mouillon (Le laboratoire) de présenter la mise en relation de son travail avec les habitants dans l'espace public. A Alger, Johannesburg ou Echirolles, il utilise des espaces de circulation ou de transit pour les révéler grâce à des médias à chaque fois différents et à des œuvres d'artistes invités. Un beau travail artistique et collaboratif qui investit des espaces délaissés et crée du lien.

Une visite insolite du parc et du château de Versailles permettait aux stagiaires venus de toute la France de découvrir des lieux cachés habituellement et clôturait ces journées de travail.

Le CAUE 78 remercie la commune d'Achères de lui avoir ouvert ses équipements et ses espaces publics durant 3 jours et aux conservateurs du château de Versailles pour leur disponibilité.

50 stagiaires et 6 jours de formation en 2012

Chaque session fait l'objet d'un journal web accessible sur le site de la fédération nationale des CAUE www.fncaue.fr/spip.php?rubrique285



L'invention laissée aux usages dans des espaces non définis a priori a été longuement discutée.



A la recherche de la chose : travail d'atelier au bord de la RD 30 à la périphérie d'Achères.



La visite du parc et du château de Versailles insolite



L'accessibilité

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, fait du 1^{er} janvier 2015 une échéance majeure pour la ville. Instaurant la prise en compte d'une chaîne du déplacement, elle impacte notamment le cadre bâti, la voirie et l'aménagement des espaces publics.

Pour des millions de personnes en France, la notion de handicap n'est ni une norme, ni une loi, mais une réalité et une multitude d'obstacles quotidiens.

« *Le quotidien d'une personne en fauteuil reste trop souvent un enfer* » Florence Colas en fauteuil depuis 6 ans.

Très divers, les handicaps sont susceptibles d'affecter tant les possibilités physiques, que cognitives et mentales de la personne, de façon plus ou moins définitive. De naissance, ou accidentels, ils peuvent concerner tout un chacun, temporairement ou définitivement. La question de l'accessibilité, est donc celle de la fabrication d'une ville pour tous, accessible, agréable et moins fatigante : plus qu'une contrainte, une opportunité.

« *On ne devrait pas parler de handicap ni de personnes handicapées, ce qui ramène la question à un niveau individuel. Je préfère parler d'accessibilité, notion qui concerne tout le monde, et ne stigmatise pas à tort, comme le pictogramme international, les personnes en fauteuil roulant qui représentent moins de 2% de la population* » Fabienne Souhami-Gillis, chargée de mission accessibilité, ville de Versailles.

Essentielle, cette transformation de la ville ne doit pas pour autant se faire à n'importe quel prix : pas au prix du plaisir de l'espace, de la lumière, de la vue, du caractère patrimonial qui rendent la ville désirable et habitable.

Avec un peu moins de normes et un peu plus de sur mesure on trouve des solutions pour proposer des lieux adaptables à moindre frais aux personnes en situation de handicap et à leurs besoins qui varient sensiblement d'une personne à l'autre pour un même handicap.

« *A l'image de ce qui se pratique pour la sécurité incendie, ne pourrait-on instaurer un dialogue autour des projets, qui bénéficierait à ceux-ci ?* » Emmanuelle Colboc, architecte

Au delà du travail architectural et urbain et de la réglementation, l'amélioration de la chaîne du déplacement implique des progrès tant en termes de matériels (choix et coûts) que de formation des personnes et d'attention, car les dispositifs à créer ne doivent pas masquer le manque d'entretien de ceux existants, ou leur détournement. A n'en pas douter, l'adaptabilité de la ville passe par le développement d'un savoir-être et par l'aptitude de tout un chacun à s'imaginer en usager fragile des lieux.



Difficultés et obstacles



Le Chesnay - Travailler avec la pente



Un commerce accessible

© mairie de Versailles

En 2012, le CAUE a organisé en partenariat avec la DDT et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Yvelines un cycle avec conférences et visites sur le thème de l'accessibilité, scandé en quatre thèmes. Elus, techniciens et maîtres d'œuvre ont pu échanger leurs points de vue et les confronter à un retour direct des personnes handicapées présentes dans la salle et sur les lieux visités.

En raison du succès remporté par ces réunions, une suite est à l'étude, et le CAUE organise la mise en place d'un groupe d'échange de pratiques. La Lettre du CAUE n°9 est consacrée à l'accessibilité de la ville. Les interventions, les comptes-rendus de ces rencontres et la Lettre sont accessibles sur le site internet.

| CYCLE ACCESSIBILITÉ DES MARDIS DU CAUE | |
|---|--|
| 13 mars | L'accessibilité dans les établissements recevant du public (ERP) neufs, à la Grande Scène du Chesnay. |
| <p>Les ERP doivent être rendus accessibles au plus tard le 31 décembre 2014 à toute personne quelles que soient ses capacités physiques, visuelles, auditives ou cognitives. Qu'est-ce que le handicap ? Comment l'accessibilité est-elle prise en compte dans les projets de construction neuve ?</p> <p>Conférences et débats avec Philippe Brillault, maire du Chesnay, Xavier Brouard, directeur de la culture du Chesnay, Valérie Metrich-Hequet de la DDT 78, Cédric Loescher de la préfecture, Virginie Biarnes, psychomotricienne, Emilie Jeannesson-Mange du CETE IdF. Suivie d'une visite de l'équipement avec Didier Berger de l'atelier Badia Berger, architectes.</p> | |
| 3 juillet | L'accessibilité de l'espace public au Pecq. |
| <p>Rendre l'espace public accessible, c'est rendre possible la chaîne des déplacements qui relie les logements et bâtiments publics, les commerces, les jardins et parcs publics, la voirie et les équipements de transports. Le PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) permet de structurer le diagnostic de l'existant, la concertation avec les acteurs et la programmation des actions à réaliser.</p> <p>Conférences et débats avec Laurence Bernard, première adjointe au Pecq, Roland Moreau, consultant, Eric Bigois, service éducation et sécurité routière à la DDT 78, Aurélien Humm, agence TER.</p> <p>Visite guidée du quartier avec Bernard Longatte, conseiller municipal en charge du handicap.</p> | |
| 30 octobre | L'accessibilité des commerces à Versailles. |
| <p>Rendre la ville accessible à tous implique de rendre accessibles les services offerts par les commerces. Exemples décryptés et échanges autour des aspects techniques, architecturaux, urbains et financiers. Avec Ronan Keraudren, Sylvie Uberti et Timothée Vial de la Chambre de Métiers, François Alemany, de la DREAL Limousin, Fabienne Souhami-Gillis, chargée de missions accessibilité à la ville de Versailles, Laurent Rathouis, RLC Conseil, Danièle Cabrol-Ray, DDT 78.</p> <p>Visite guidée des commerces versaillais.</p> | |
| 18 décembre | Architecture, accessibilité et adaptabilité du logement neuf. |
| <p>La production normative du logement mène à la réduction des espaces. La qualité d'usage et la qualité spatiale du logement conditionnent le bien-être des habitants. Ne pourrait-on pas plutôt réfléchir en termes d'adaptabilité du logement ?</p> <p>Conférences et débat avec Michel Razamfabelo et Idelma Collymore de la DDT 95 et Emmanuelle Colboc, architecte.</p> | |

203 personnes ont participé à ces réunions d'échange.



Sensibiliser, former, informer le jeune public

Amener les jeunes à développer leur curiosité pour l'espace construit, son sens et ses enjeux pour l'avenir, mais aussi leur faire découvrir des architectures remarquables ou insoupçonnées ; les aider à porter un regard critique sur ce qui les entoure, leur apporter des outils pour lire la ville, des repères dans le temps et l'espace, c'est les préparer à devenir des citoyens responsables. Les classes à PAC (classes à Parcours Artistique et Culturel), les classes de ville et les diverses manifestations proposées par les CAUE d'Ile de France, sont autant de cadres favorables pour développer cette sensibilisation à l'architecture et à la ville. Des journées de formations pour les enseignants et des outils mis à la disposition des classes viennent compléter cette offre. Le rôle formateur de ces actions profite en retour aux étudiants des écoles supérieures d'architecture et du paysage qui sont invités à préparer et à mener ces interventions. C'est pour eux l'occasion d'être en contact avec un public non professionnel, de se former à l'écoute, d'observer le rapport des jeunes à leur cadre de vie et de partager leurs connaissances.



I classes à PAC

Le CAUE participe à ces actions mises en place par l'éducation nationale, et soutenues par l'Inspection académique des Yvelines qui contribue à leur financement.

Conflans Sainte Honorine

Ecole Gaston Roussel, 2 classes, CM2, 53 élèves

Une approche de l'architecture proposée à partir du regard porté sur une période et un lieu riches en innovations : le Paris du XIXème siècle.

Versailles

Collège Pierre de Nolhac, 3ème, 23 élèves.

« La découverte de l'architecture des XXème et XXIème siècles à partir de la notion d'habiter ». 3 sujets ont été abordés : l'histoire du logement social en relation avec l'exposition des archives de Versailles « chacun cherche son toit », les utopies architecturales et la prise en compte du développement durable en architecture. Ces sujets ont été illustrés par des visites de quartiers et d'opérations innovantes.

École « Le Village de Montreuil », CE2, 30 élèves.

Arpenter son quartier, le scruter, le comparer à d'autres quartiers pour ressentir et comprendre la diversité des paysages urbains et des formes architecturales. Collecter des informations auprès des habitants, aller vers les documents d'archives pour observer les transformations et construire une histoire du quartier. Enfin partager ces découvertes avec les autres classes, parents et habitants du quartier.

Sartrouville

Collège Paulhan, classe « d'accueil », 15 élèves.

« Habitats du Monde » : un thème choisi particulièrement pour ce type de classe dans laquelle les élèves arrivent de tous les horizons. Après avoir fait des recherches sur l'habitat traditionnel de leur pays d'origine, les élèves les ont réalisées en maquette afin de produire une « mini-exposition » universelle. Au delà des notions acquises en architecture, cette action a permis de créer une réelle cohésion du groupe.



Atelier de construction pour sensibiliser à l'espace.

I classes de Ville d'Achères

A l'image des classes de découverte, les classes de ville initiées dans les années 80 permettent de placer les jeunes dans une situation inhabituelle. Ils se retrouvent « touristes » de leur propre ville et vont la parcourir sac au dos, appareil photo et carnet de notes à la main, à la recherche des traces de ses origines, des témoignages de ses habitants pour assembler ensuite les éléments qui caractérisent son territoire et en font la richesse.

Un partenariat est reconduit depuis 2009 pour proposer chaque année 4 projets de classes de ville.

28 Janvier : formation des 20 enseignants des écoles élémentaires participantes au projet.

Ecole Frédéric Joliot-Curie, 2 classes, CE2, 48 élèves.

Ecole Célestin Freinet, 1 classe, CE2, 28 élèves.

Ecole Henri Wallon, 1 classe, CE2, 28 élèves.

Conférences, Lycée Louise Weiss, 4 classes de seconde, 100 élèves

« Achères hier, aujourd'hui et demain ». Après un rappel de l'histoire de la commune et de son évolution urbaine, les élèves sont invités à débattre du futur de leur ville, notamment sur les questions du développement durable et du futur port de Paris.

I outils, formations, visites

Exposition sur l'architecture du XX^{ème} siècle

Créée par le CAUE et rééditée en 2010 grâce au Service patrimoine du Conseil général, cette exposition circule dans le département. Son prêt est assuré par la bibliothèque départementale. Le CAUE assure la fourniture de supports pédagogiques (carnets de l'enseignant et de l'élève) et la conférence qui l'accompagne. Son installation donne lieu à de nombreuses présentations dans les classes par les enseignants eux-mêmes ou par le CAUE. <http://caue78.archi.fr/spip.php?article85>

Lieux différents (5 collèges et 2 bibliothèques communales)

- CDI du collège Pierre de Nolhac de Versailles, 3 / 24 janvier ; présentation à une classe de 3^{ème}, 30 élèves.

- CDI du collège Le Village à Trappes, 3 / 25 mai ; présentation à 2 classes de 4^{ème}, 55 élèves.

- Bibliothèque de Verneuil sur Seine, 10 / 20 septembre

- CDI du collège Lumière, Marly le Roi, 21 septembre / 12 octobre

- Bibliothèque de St Germain en Laye, 15 octobre / 5 novembre

- CDI du collège Les Châtelaines à Triel-sur-Seine, 12 novembre / 3 décembre

- CDI du collège Pierre de Nolhac, Versailles, 4 / 21 décembre

- 12 avril : **présentation des actions et outils pédagogiques** du CAUE aux 18 documentalistes du bassin de Saint-Quentin-en-Yvelines et visite du quartier de Clagny à Versailles.

- 22 Novembre : **visite du quartier** de Clagny, Collège de Clagny, Versailles. 3 classes de 5^{ème} soit 72 élèves.

21168 élèves ont participé aux visites en Ile-de-France pour « les Enfants du patrimoine »

Cette manifestation initiée par les CAUE d'Ile-de-France en partenariat avec la DRAC se déroule le vendredi qui précède les Journées européennes du patrimoine. Au programme : visites de musées, ateliers, animations, découverte d'architectures singulières ou représentatives d'un courant, parcours urbains...

Toutes ces visites gratuites et adaptées au niveau de la classe sont aussi l'occasion pour les enseignants d'illustrer concrètement les matières abordées au cours de l'année.

Dans les Yvelines, **2200** élèves ont participé aux visites proposées. Le CAUE 78 a effectué une visite du SITRU, Syndicat Intercommunal pour le traitement des Résidus Urbains à Carrières-sur-Seine pour une classe de 25 élèves de CM2.

L'Inspection académique de Versailles et le CRDP participent efficacement à la communication de cet événement auprès des enseignants. Prochaine édition : le 13 septembre 2013 www.les-enfants-du-patrimoine.fr

Le concours Flash ton patrimoine, 29 lauréats

À l'occasion des **10 ans des Enfants du patrimoine**, un concours photo sur Internet a été proposé pour interroger et soumettre la notion de patrimoine aux jeunes franciliens de 6 à 25 ans. Le jury du concours Flash ton Patrimoine s'est réuni en décembre 2012 et a primé **29 lauréats** parmi plus de **400 participants**. Découvrez les photographies et textes récompensés.

www.flash-ton-patrimoine.fr/

6 étudiants ont développé ces actions pédagogiques encadrés par Didier Renard, architecte conseiller du CAUE : Johanna Schmidt, Pauline Mourani, Cyrielle Doussaud, Marc Bouvelle, Amélie Scheepers, Dimitri Vrain, en master de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

2802 élèves dans les Yvelines.

Accompagner les maîtres d'ouvrage

Le CAUE a vocation à favoriser l'émergence et la conduite de démarches urbaines, à promouvoir l'architecture contemporaine et à accompagner les projets de territoire respectueux du patrimoine, de la biodiversité et des ressources naturelles. Mais la réglementation toujours plus complexe conduit souvent les maîtres d'ouvrage à réfléchir de manière trop morcelée alors que le projet gagne à faire l'objet d'une réflexion globale. Aussi, que le projet porte sur une démarche, un bâtiment, un quartier, ou un document d'urbanisme, le CAUE intervient afin d'apporter son concours à l'adoption de cette vision globale.

L'action de conseil est d'autant plus pertinente qu'elle intervient le plus en amont possible de la décision. Au-delà de son expertise des questions spatiales et urbaines, cela lui permet d'inciter la commune à faire appel à des interlocuteurs que celle-ci n'aurait peut-être pas sollicités, et d'éclairer le projet par l'observation de situations similaires. Ainsi, le CAUE prépare la commande qui sera passée à un professionnel. Intervenant sur la question posée par le maître d'ouvrage, il participe à la définition de cahiers des charges permettant d'optimiser les réponses qui seront apportées. Les conseils cités dans ce document montrent la complexité des réflexions menées et les initiatives mises en place par les collectivités.

I dans leurs projets de construction

Le conseil aux particuliers

- Par téléphone, les questions posées sont de toutes nature et amènent souvent à envoyer un dossier documentaire par écrit, renvoyer vers l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement) pour les questions financières et juridiques ou vers l'ABCdaire régional du particulier. Celui-ci conçu par les documentalistes et les architectes conseillers des CAUE d'Ile-de-France propose une centaine de réponses aux questions les plus souvent posées par les particuliers. Il est remis à jour régulièrement.

<http://www.urcaue-idf.archi.fr>

- **Dans les locaux du CAUE** ou dans le cadre d'un suivi communal, les architectes conseillers répondent à de nombreuses questions liées à des projets de construction et d'aménagement qui proviennent de particuliers. Avant de formuler une réponse, ils replacent ces questions dans un contexte plus général, celui d'un site, d'un quartier, d'un paysage, et intègrent les demandes techniques, architecturales ou énergétiques dans une démarche globale de construction.

- Depuis de nombreuses années, des conseils sont donnés aux porteurs de **projets de gîtes** ou de **chambres d'hôtes** en partenariat avec le relais des Gîtes de France. 9 ont été donnés en 2012 sur les communes de **Villennes-sur-Seine**, **Les Alluets-le-Roi**, **Hermeray**, **Mareil-le-Guyon**, **Hargeville**, **Montchauvet**, **Fontenay-le-Fleury**, **Gazeran** et **Vert**.

547 particuliers ont bénéficié d'un conseil CAUE.

Le conseil aux copropriétés

L'isolation par l'extérieur est l'entrée par laquelle le projet global est abordé sur les immeubles collectifs au domaine Saint-François-d'Assise de **La Celle-Saint-Cloud** et sur la résidence Château Village à **Voisins-le-Bretonneux**.

Le conseil aux collectivités

Le CAUE accompagne les collectivités pour leur apporter une aide à la réflexion et à la décision. Cet accompagnement, excluant toute maîtrise d'œuvre, s'inscrit dans le cadre de la loi MOP qui précise, dans son article 2, «le maître de l'ouvrage définit dans le programme, les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire ainsi que les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement, relatives à la réalisation et à l'utilisation de l'ouvrage».

Cerner les attentes du maître d'ouvrage, définir le niveau de qualité du projet à venir, envisager sa gestion et ses potentiels d'évolution, ses impacts sociaux et environnementaux sont parmi les objectifs de la démarche d'accompagnement.

Au-delà de quantifier, programmer consiste avant tout à qualifier pour construire des lieux qui sont pensés pour y vivre, y travailler, s'y détendre dans un environnement épanouissant.

Aulnay-sur-Mauldre

Etude préalable pour la construction d'un atelier communal, d'espaces de stockage pour les associations et la réhabilitation d'un bâtiment en local associatif pour les assistantes maternelles. Organisation de la sélection du maître d'œuvre par procédure adaptée / Kerosene (78) **lauréat**.

Bonnelles (en cours)

Etude préalable pour la réhabilitation et la construction de plusieurs équipements en centre-bourg.

Châteaufort (en cours)

Etude préalable pour la création de logements et d'équipements en centre-bourg en lien avec le PLU et en collaboration avec la DDT, le STAP et le PNR HVC.

Clairefontaine

Consultation pour l'aménagement du cœur de village. Création d'un parc, construction et réhabilitation de logements, création de commerces et services, lieu culturel dans une ancienne grange. SL Architectes, J. Liochon et P. Szyszko, **lauréats** ; Basalt architecture, Daudré-Vignier architecte, D et H architectes.

CA 2 rives de Seine (en cours)

Participation au comité de pilotage de l'agence de l'éco-construction Seine Aval et aux actions de formation ; conseils sur le développement de la filière d'éco-construction ; aide à l'élaboration d'une maquette pour sensibiliser les particuliers ; conseils aux particuliers souhaitant construire ou réaliser des travaux, donnés en commun avec Energies solidaires.

Fontenay-Saint-Père (en cours)

Etude préalable pour la construction et la réhabilitation de plusieurs équipements dans le cadre d'un contrat rural.

Freneuse (en cours)

Accompagnement de la commune sur la restructuration de son centre-bourg en lien avec l'élaboration du PLU.

Longnes (en cours)

Accompagnement de la commune pour la réalisation d'équipements et d'espaces publics : salle d'activités sportives, salle d'activités culturelles, aménagement des abords, bibliothèque et salles de musique, consultation d'architectes.

Mareil-Marly (en cours)

Accompagnement de la commune dans ses réflexions sur l'urbanisation de plusieurs secteurs à proximité du cœur du village.

Maurepas (en cours)

Mission de conseil auprès des habitants pour les aider à mener un projet d'amélioration énergétique, de transformation, ou d'extension de leur habitat, permanences tenues conjointement avec un conseiller énergie de l'ALEC-SQY. Pour encourager les actions d'amélioration et permettre d'optimiser cet habitat avec une exigence de qualité architecturale, élaboration d'un guide pédagogique par le CAUE conjointement avec l'ALEC-SQY.

Moisson (en cours)

Accompagnement de la commune pour la création d'un gîte équestre communal.

Mousseaux

Accompagnement de la commune dans le réaménagement de ses espaces publics.

Les Mureaux (en cours)

Accompagnement de la commune et des particuliers voulant réaliser des travaux sur leur patrimoine dans le centre ancien en lien avec l'élaboration du PLU et le diagnostic patrimonial de Seine aval.

Poigny-La-Forêt (en cours)

Accompagnement de la commune pour la consultation d'architectes pour la réalisation des ateliers communaux.

Saint-Hilarion (en cours)

Suite à une étude préalable et à l'écriture d'une orientation d'aménagement et de programmation dans le PLU, avec En Perspective, accompagnement de la commune pour la consultation d'aménageurs pour le centre bourg.

Saint-Illiers-la-Ville (en cours)

Accompagnement de la commune pour la coordination des espaces publics de la commune (Atelier Choiseul) et des logements sociaux (Opievoy) ; étude préalable pour le réaménagement d'une longère communale en un commerce multi-services, une halle communale et une nouvelle école (**lauréat** LEM+ architectes, Lépinay et Meurice (75)) dans le cadre d'un contrat rural.

Saint-Martin-des-Champs

Etude préalable pour le ravalement de l'église et la construction d'un espace de stockage communal dans le cadre d'un contrat rural.

SITRU (Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la boucle de la Seine) (en cours)

Accompagnement du syndicat pour la construction de nouveaux bureaux. Le conseil du CAUE a orienté la décision vers une réhabilitation et extension des locaux existants. Organisation de la consultation d'architectes (Agence Tricoire (75) **lauréat**).



Accompagner les maîtres d'ouvrage

I dans les documents d'urbanisme

La loi SRU a confirmé -art 121-7- les CAUE dans un rôle particulier : «Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours aux conseils du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme». Depuis 2000, le CAUE propose aux communes de les accompagner dans l'élaboration de leur PLU qui doit être l'occasion de définir un projet global de territoire, en articulation avec les communes voisines et dans un esprit d'équilibre, d'économie et de complémentarité. Le CAUE est aussi souvent sollicité pour conseiller la réalisation de logements ou d'équipements ce qui entraîne la révision du document d'urbanisme au service de ce projet.

Entrée dans le code de l'environnement et dans celui de l'urbanisme en 2010, la Trame verte et bleue qui entérine le soin à porter à la biodiversité des territoires doit désormais être prise en compte dans les documents d'urbanisme. Pour le CAUE, cette nouvelle obligation participe de la vision globale que les élus doivent porter sur leur territoire lors de l'élaboration de leur PLU. Aussi la préparation en collaboration avec la DDT 78 d'un atelier PLU+ intitulé "le Territoire en vert et bleu" à destination des collectivités, élus, et techniciens a-t-elle été l'occasion de réunir des professionnels et des élus engagés sur ces questions.

Châteaufort (En cours)

Accompagnement de la commune dans la révision de son PLU en collaboration avec la DDT / En Perspective (28).

Les Essarts-le-Roi (En cours)

Accompagnement de la commune dans la révision de son PLU / Citadia (75) ; en relation avec la démarche AEU / CSD Ingénieurs (59) ; suivi du projet BIMBY ; en collaboration avec la DDT et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Freneuse (En cours)

Accompagnement de la commune dans la révision de son PLU. Mise en complémentarité de l'étude urbaine du centre ville et de l'étude patrimoniale menée par le CAUE et le service patrimoine et inventaire de la Région Ile-de-France ; en collaboration avec la DDT et l'AUDAS / Topos (59).

Gaillon-sur-Montcient

Accompagnement de la commune dans la révision de son PLU en articulation avec une charte paysagère ; en collaboration avec la DDT et le PNR du Vexin français. (En cours).

Hermeray (en cours)

Accompagnement de la commune dans la révision de son PLU et élaboration de préconisation pour la transformation d'anciennes fermes, en collaboration avec la DDT / En Perspective (28).

Juziers

Accompagnement de la commune dans l'élaboration de son PLU, IngEspaces (77) et charte paysagère avec le PNR du Vexin français / Atelier Altern (75).

Les Mesnuls (en cours)

Accompagnement de la commune dans l'élaboration de son PLU, phase diagnostic et projet communal ; en collaboration avec la DDT et le PNR de la Haute vallée de Chevreuse / agence Gilson en associés (28).

Mittainville (en cours)

Accompagnement de la commune dans l'élaboration du PLU avec la DDT et préconisations pour la densification du hameau des Pâtis / En Perspective (28).

Montainville

Accompagnement de la commune dans l'élaboration du PLU avec la DDT et réflexions sur l'urbanisation d'un terrain au cœur du village / Ingespaces (77).

Poigny-La-Forêt (en cours)

Accompagnement de la commune dans l'élaboration du PLU avec la DDT / Cittanova (44).

Saint-Hilarion (en cours)

Accompagnement de la commune dans la révision du PLU afin de l'articuler avec des préconisations sur des urbanisations futures / En Perspectives.

Versailles

Participation à la commission locale du secteur sauvegardé.

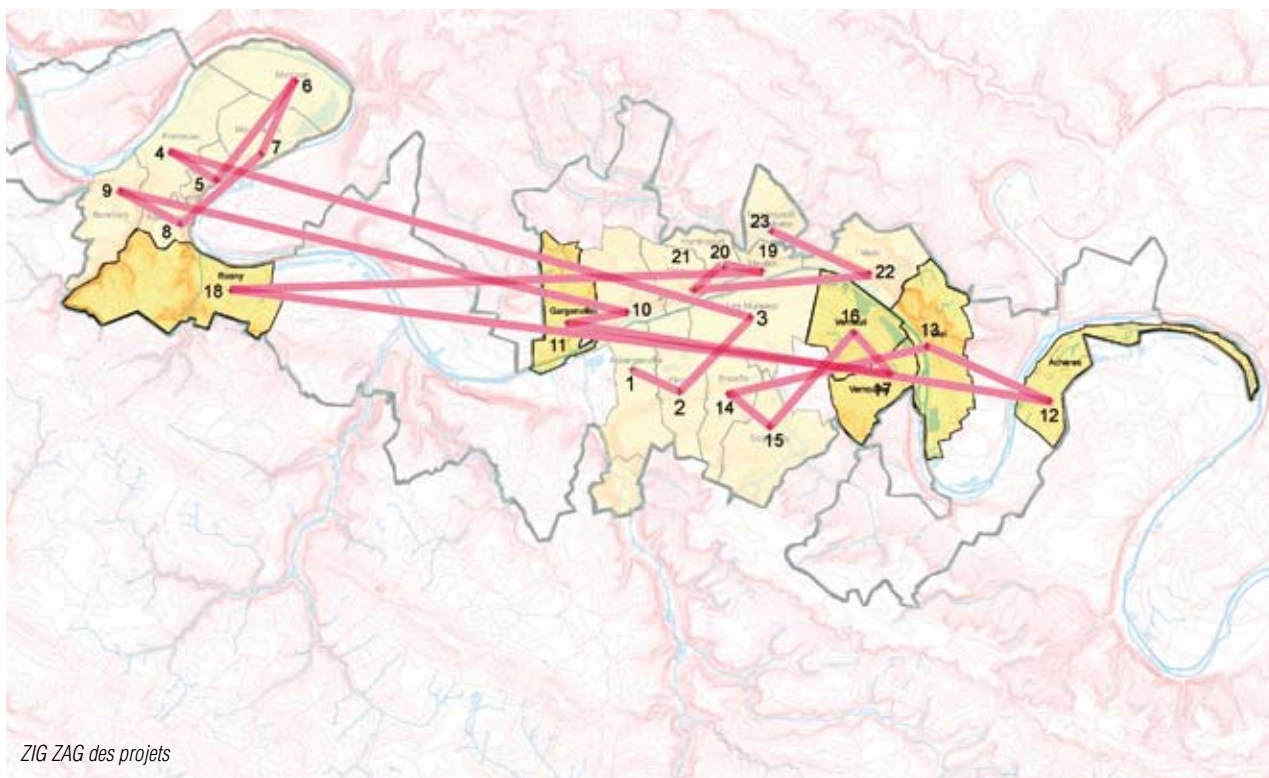
Du diagnostic patrimonial, urbain et paysager au ZIG ZAG des projets

Le diagnostic patrimonial et urbain porte sur les relations qui se tissent entre mémoire, territoire et projet. Il s'intéresse à la fabrique du patrimoine et à la fabrique du projet sur le territoire de la Seine Aval. Il suit le patrimoine et le projet en train de se faire et s'interroge sur la façon dont ces deux pratiques se questionnent, s'entremêlent et interagissent. Comment patrimoine et projet peuvent s'ouvrir dans leur fabrique et dans leur pratique avec un déplacement de l'intérêt pour le processus plutôt que pour la chose. Il propose d'aborder le patrimoine et le projet autrement, comme une écologie dynamique qui à travers ses différentes modalités d'actions redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués.

Sur la carte du territoire de la Seine Aval les communes arpentées de janvier 2011 à Juin 2103 sont représentées en jaune

clair, les communes couvertes en 2012 sont en jaune plus soutenu. Si on retrace le cheminement du diagnostic : de terrains en terrains, de communes en communes, de projets en projets..., le trajet rouge s'apparente à un ZIG ZAG des projets. Le déplacement n'est plus continu, linéaire, assuré... C'est une exploration, qui dans ses allées et retours se met au service du projet. Projet de la transformation ordinaire de la ville des Mureaux, projet du gîte de la boucle de Moisson, projet des PLU de Gargenville et de Juziers, projet du Port de Paris Seine Métropole... Autant d'occasions de repenser la place de l'existant dans le projet.

Publication des actes du colloque organisé par le Service patrimoines et inventaires de la Région IdF, les 24 et 25 Novembre 2011, « Ces patrimoines qui font territoire », Edition Somogy/art.



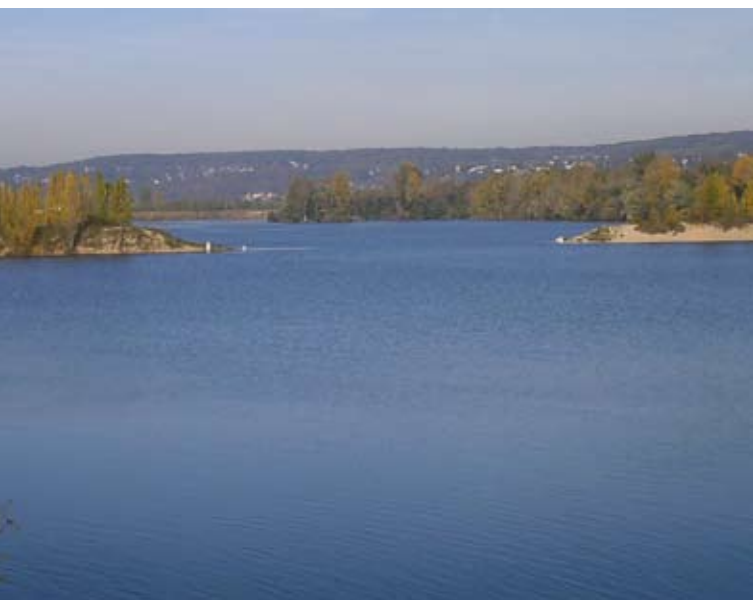


Accompagner les maîtres d'ouvrage

Diagnostic patrimonial et paysager

Quels sont les éléments révélateurs du paysage du Val de Seine ? C'est sur la base de cette question que la partie « paysage » du diagnostic a fondé sa propre méthodologie : l'observation attentive d'un paysage révèle souvent la répétition d'un certain nombre d'évènements paysagers. Ainsi, bien qu'il soit en constante évolution, le paysage porte en lui un certain nombre « d'empreintes », ou « permanences » au fil du temps. Par leur présence, par leur répétition, ces empreintes participent à la fondation d'une singularité paysagère, voire d'une identité.

Dans la vallée de la Seine en aval de Paris, le volet paysage du diagnostic patrimonial propose de relever 12 types d'empreintes qui, à l'échelle de ce grand territoire de 52 communes, sont autant de « signatures » du paysage de Seine Aval à révéler pour les mettre au service du projet.



Les étangs de Verneuil Vernouillet

I dans des projets de paysage et d'espaces publics

Dans les Yvelines comme ailleurs, la gestion des espaces ouverts relève d'une attention aux différentes échelles du territoire : des conséquences de l'aménagement d'une place au maintien d'une activité agricole adaptée à proximité d'un ensemble urbain. Au-delà des questions ponctuelles, le travail mené par le CAUE avec les collectivités répond à des objectifs généraux d'économie des ressources et de préservation de la biodiversité, conformément aux nouvelles dispositions concernant la Trame verte et bleue notamment. Conscient d'un enjeu alimentaire majeur, le CAUE interroge dans tous les projets qui lui sont soumis, le rôle imparti à l'agriculture et trouve dans le paysage un outil de médiation qui parle à tous.

Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France

Depuis 2004, l'AEV et le CAUE échangent et contribuent au maintien de l'agriculture et des espaces naturels et forestiers. Sous forme de contacts et de conseils réguliers du paysagiste du CAUE auprès du chargé de mission Yvelines de l'AEV, le travail se concentre notamment depuis près de dix ans sur l'édification de périmètres régionaux d'intervention foncière dans la vallée de la Seine. Action de longue haleine, ce regard prospectif se poursuit aujourd'hui à partir d'un bilan de près de 10 ans d'action commune, dans la précision et l'extension ou la création de ces périmètres sur les territoires à enjeux, vallée de la Seine, périphéries d'agglomération, abords des grands axes routiers, secteurs de développement, etc.

Conseil général, service environnement

De nombreuses entrevues et échanges ont lieu entre le paysagiste du CAUE et le service environnement du Conseil général. Le CAUE est notamment associé aux réflexions concernant le lancement d'études spécifiques sur des territoires à enjeux, comme par exemple la plaine de Montesson ou des sites naturels.

Médan

Poursuite de conseils auprès de la commune dans son projet de réappropriation et d'aménagement des bords de Seine, notamment sur un projet déposé dans le cadre de l'appel à projet « Yvelines Seine ».

Plaine de Versailles

Suivi de la charte paysagère portée par l'APPVPA (association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets). Initiée, en 2010, par le collège des agriculteurs, elle démontre leur intérêt pour la question paysagère tout en s'inscrivant dans une démarche de valorisation du monde agricole. Cette charte ne sera pas un document opposable, mais elle devra trouver son intégration dans les documents d'urbanisme. La démarche participative est un facteur qui contribue au processus d'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs. Des réunions thématiques de travail collectif sont organisées par l'équipe prestataire, Toporama. L'objectif consiste à recueillir les avis des membres des trois collèges de l'association ainsi que les représentants d'institutions partenaires (DDT 78, Chambre d'Agriculture, CAUE, ENSP Versailles, COBAHMA, ferme expérimentale de Grignon), et à formuler des actions concrètes.

Thème 1 : Maintenir l'activité agricole comme socle des paysages du territoire

Le caractère agricole est reconnu comme un fondement majeur de l'identité paysagère de la Plaine de Versailles. Le contexte francilien induit une forte pression sur ces espaces pouvant conduire à une urbanisation progressive.

Comment maintenir les espaces ouverts et les continuités agricoles ? Comment développer une agriculture productive adaptée aux lieux ?

Thème 2 : Cultiver un « dialogue paysager » entre l'espace agricole et l'espace bâti

Le paysage des abords des villes traduit la relation entre urbanité et agriculture. Le traitement de ces interfaces peut être une réponse aux attentes des citoyens tout en respectant l'activité agricole.

Quelle transition entre la ville et l'espace agricole ? L'aménagement paysager peut-il susciter des échanges entre les habitants et les agriculteurs ?

Thème 3 : Enrichir les paysages avec une dimension environnementale

L'association s'inscrit dans une dynamique qui agit en faveur de l'écologie. Des initiatives sont déjà en cours notamment grâce aux centres de recherche présents sur le territoire.

Comment mettre en valeur le potentiel écologique du territoire ? Comment faire de cette richesse un atout pour le développement économique ?

Thème 4 : Développer des actions de communication afin de favoriser la compréhension mutuelle entre les différents usagers des paysages

Les paysages agricoles font l'objet de pratiques diverses (randonneurs, chasseurs, etc....) pouvant parfois générer des situations de conflits. Des idées naissent alors pour favoriser les rencontres et sensibiliser les citoyens au respect des terres agricoles.

Comment faire connaître les propositions des membres de l'association ? Quels moyens se donne-t-on pour les concrétiser ?

Thème 5 : Un 5ème thème lié à la reconnaissance du petit patrimoine architectural et urbain comme autant d'éléments fondateurs et structurants du paysage est à l'étude.

Les échanges lors de ces réunions thématiques ont permis à l'équipe en charge de la réalisation de la charte d'établir une liste d'actions au plus proche des attentes des acteurs.

CA Versailles Grand Parc

Participation au comité de pilotage du site classé de la Plaine de Versailles et aux réflexions sur l'aménagement du grand axe de l'allée royale de Villepreux.



La plaine de Versailles



Accompagner les maîtres d'ouvrage

I lors des jurys de concours ou de consultation

CAMY / Mantes-la-Jolie / Limay

Maître d'ouvrage : SMSO

Concours de maîtrise d'œuvre sur le franchissement de la Seine entre Mantes-la-Jolie et Limay, construction de passerelles et circulations douces

Equipes retenues : Dietmar Feichtinger, architecte, **lauréat** / Marc Mimram, architecte / Wilkinson, architecte.

CAMY / Mantes-la-Jolie

Maître d'ouvrage : SMSO. Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration du vieux pont de Mantes-la-Jolie

Manculescu architecte ACMH, **lauréat**.

Carrières-sur-Seine

Maître d'ouvrage : SITRU

Consultation de maîtrise d'œuvre avec remise de prestation pour la réhabilitation et l'extension des bureaux du SITRU

Equipes retenues : Tricoire architecte, **lauréat** / Yves Brangier architecte

Chevreuse

Maître d'ouvrage : commune de Chevreuse

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison des associations

Equipes retenues : David Mary architecte, **lauréat** / Rousselle architecte ; SOTEC, bureau d'études structure / MAAJ architectes, Cabinet MTC (BET) / TEQUI.

Chevreuse

Maître d'ouvrage : Conseil général des Yvelines

Marché négocié spécifique pour la réhabilitation du château de la Madeleine

Equipes admises à négocier : AKPA architectes / Lefebvre architecte / Léonard et Weissman architectes / François Chatillon architecte.

Conflans-Sainte-Honorine

Maître d'ouvrage : Conseil général des Yvelines

Marché négocié de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la restructuration du collège Le bois d'Aulne

Equipes admises à négocier : Atrium architecture, Didier Giuria, EPBV, Bethic SAS, Pascal Girault / Agence Vincent Herauld architectes ; Sogéti ingénierie ; BET de Haute Normandie, Mosaic ingénierie-ire, Orféa / Daudré-Vigné architectes ; Berim ; économiste ; GEPI, ORFEA / Via architectes, EURL Thierry Lheriteau, INCET, alternative consulting, Clic SARL.

Fontenay-le-Fleury

Maître d'ouvrage : Conseil général des Yvelines

Marché négocié de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la restructuration du collège René Descartes

Equipes admises à négocier : CRR architecte, Ote, Otelio, Samex sécurité, coordination management / Chesnot & Lepic architectes, Mizrahi bet, Hytec / Terreneuve architecte, Philippe Talbot, Satoba, Wor ingénierie, Altia / Riquier-Sauvage architecte, O2P, EPDC, Mebi, Gamba acoustique, André Jacq, Qualiconsult SSI.

Guyancourt

Maître d'ouvrage : commune de Guyancourt

Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction du groupe scolaire Lurcat-Triolet au Pont du Routoir

Equipes retenues : Atelier Dutrevis architecte, Apuy architecture, Betom ingénierie, Tec bois SARL, Cap Terre, 12 Eco, AS Acseco, G sir SAS, Diakustic, **lauréat** / Dietmar Feichtinger architecte SARL, ISATEG SAS, Process cuisine, Yves Hernot acoustique SARL / A5A architectes, INCET, Cap Horn solutions, Trans-Faire, SEMG, Co pilot 45.

Juziers

Construction de 13 logements et la restructuration de 2 bâtiments agricoles en 15 logements, 7-9 rue des Louvetières

Rémi Fourrier & Dominique Tirard, architectes / Clermont architectes / Atelier Raum. **Projet abandonné.**

Les Clayes-sous-Bois

Maître d'ouvrage : OPIEVOY

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de 33 logements environ, avenue des Frères Lumières

Studio Nemo architecte, **lauréat**.

Magny-les-Hameaux

Maître d'ouvrage : Conseil général des Yvelines

Marché négocié de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la restructuration du collège Albert Einstein

Equipes retenues : Monceyron architectes, Betom ingénierie, Cap terre / Baillon-Henrion architectes, CET ingénierie / ADA architectes, Becri, ETB Antonelli, Cebat / BM Architecture, MCI thermique, Sephia ingénierie, TCA ingénierie, Btp consultants

Les Mureaux

Maître d'ouvrage : OPIEVOY

Concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la résidentialisation de 200 logements et la construction de 43 logements

Equipes retenues : Canale 3 architectes, BETC, François Tribel paysagiste, **lauréat** / Valero Gadan architectes, CET ingénierie, OLM paysagistes / SCP Beguin Macchini architectes, BETCI, Atelier Horizon paysage.

Plaisir

Maître d'ouvrage : Immobilière 3F

Procédure négociée pour la réhabilitation et résidentialisation de 208 logements

Equipes admises à négocier : Christina Conrad Eybesfeld architecte / Cohen & Guedj architectes / Jacques Boucheton architecte

Rocquencourt

Aménageur : Yvelines Aménagement

ZAC du bourg de Rocquencourt, consultation d'architecte pour le lot 1 (promoteurs : Sodéarif/Cogedim)

Equipes retenues : Dominique Hertenberger, architecte, **lauréat** / Piétri, architectes / Urban Act

Rocquencourt

Aménageur : Yvelines Aménagement

ZAC du bourg de Rocquencourt, consultation d'architectes pour le lot 2 (promoteurs : Arc Promotion)

Equipes retenues : EBSG, architectes, **lauréat** / COBE architectes / JF Schmidt, architecte

Rocquencourt

Aménageur : Yvelines Aménagement

ZAC du bourg de Rocquencourt, consultation d'architectes pour le lot 3 (promoteurs : Interconstruction)

C&D Carril, **lauréat** / Atelier du Pont / Les 3 ateliers

Sartrouville

Maître d'ouvrage : Conseil général des Yvelines

Marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et la réhabilitation du collège Colette

Chesnot-Lepic architectes / Isabelle Biro architecte / Pixea architecture / Atelier Pierre Dubus

Trappes

Maître d'ouvrage : CASQY

Procédure négociée pour le réaménagement des équipements scolaires et périscolaires de la ZAC de l'Aérostas

Equipes retenues : Atelier CREA architecte ; S2T BET TCE, **lauréat** / Atelier 11 architectes ; SFICA SAS / Palatre et Leclere architectes ; S2T ; MDETC BET économiste

Triel-sur-Seine

Maître d'ouvrage : Conseil général des Yvelines

Marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et la réhabilitation partielles du collège Colette

Equipes retenues : CRR architectes associés / Daudre & Vignier architectes / Pierre Sirvin architecture / Carine Millet architecte

Versailles

Maître d'ouvrage : DDT 78

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de nouveaux locaux au siège

Equipes retenues : Richard et Schoeller, architectes ; Alpes structure ; ESTB, fluides et SSI ; F. Bougon économiste / RH+ architectes ; Betom ingénierie ; BET TCE, économiste ; Cap Terre, HQE / Bruno Huerre architecte ; Beaulieu ingénierie ; BE TCE économiste ; Trans-Faire HQE - **concours déclaré infructueux**

Le CAUE était également présent

Au concours « **maisons économes** » organisé par Energies solidaires pour la première année dans le nord du département ; l'architecte du PNR de la Haute vallée de Chevreuse étant mobilisé au sud Yvelines avec l'Alec sqy.

Cette opération est lancée auprès de tous les particuliers ayant achevé leur maison dans l'année. 3 catégories sont primées : construction neuve, réhabilitation lourde et réhabilitation légère. 30 projets ont été analysés et visités par le jury et 1 lauréat a été retenu par catégorie au nord et au sud. Chaque lauréat recevait un vélo électrique.

Le jury souhaite améliorer la communication de ce concours pour mobiliser des particuliers ayant des projets aux résultats plus significatifs.



Accompagner les particuliers

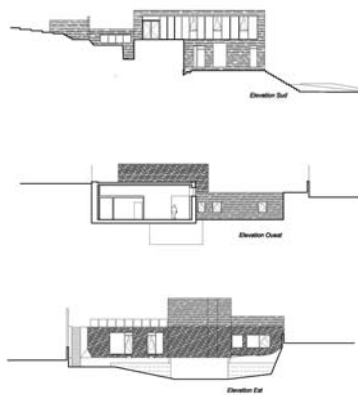
Maison particulière à La Celle-Saint-Cloud

Dans un endroit à forte déclivité, à double accès, haut et bas, les architectes ont installé une maison individuelle sur le terrain d'une ancienne clinique. Le bâtiment déploie deux ailes en équerre imbriquées dans la pente, l'une de plain pied et l'autre sur deux niveaux. La partie haute largement ouverte sur l'extérieur abrite la pièce de vie et de réception tandis que la partie basse, aux percements cadrés, abritent les espaces d'intimité. L'ensemble s'articule autour de terrasses qui permettent de bénéficier des vues sur le site et de la frondaison des arbres.

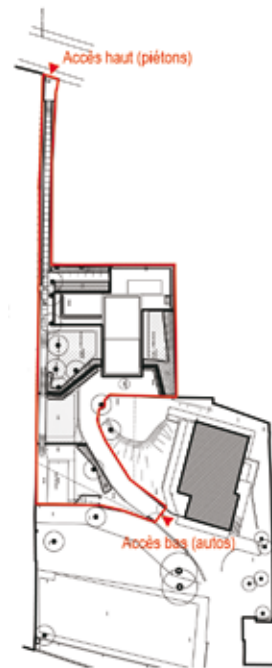
Le projet, présenté en amont au CAUE, ne pouvait être qu'encouragé ! Il le fut également par l'architecte des bâtiments de France dans ce contexte naturel aussi sensible.



Esquisse présentée au CAUE lors du conseil en amont



© Wonderland productions



Plan masse du projet



Devant servir initialement de galerie d'exposition d'appareil de domotique, les espaces intérieurs ont été transformés par le second propriétaire, qui a voulu une atmosphère plus chaleureuse. Le projet témoigne ainsi également d'une appropriation possible.



photo CAUE

L'accès haut à la maison met en valeur le site : une allée piétonne conduit à une passerelle qui enjambe une partie du terrain puis à une terrasse ouverte sur le paysage. De là, on accède à la pièce de vie de la maison largement vitrée.



photo CAUE

L'allée piétonne donne le sentiment de cheminer dans un milieu naturel. Le noir des palissades qui la bordent annonce le bâtiment d'habitation. Le traitement des espaces extérieurs est empreint d'une influence japonaise attachée à la personnalité de l'actuelle propriétaire.



© Wonderland productions

L'accès bas conduit à l'espace de stationnement abrité sous un porte à faux imposant. La végétation conservée et le traitement paysager du terrain ancrent le bâtiment dans le site. Lignes droites de la construction et courbes des murs de soutènement, matériaux lisses de l'enduit et murs de pierres dialoguent harmonieusement.

Structure : parpaings, poutrelles en béton et hourdis.

Isolation par l'extérieur.

Revêtement extérieur : enduit de type Plaster noir (résine et éclat de marbre) principalement utilisé pour les étanchéités des fondations des logements collectifs.

Menuiseries : aluminium laqué noir avec rupture de pont thermique posées en réservation de tableau (cadres peu visibles)

Surface : 300 m² (SHON)

Budget : 700 000 euros HT

Date de réalisation 2007

Architecte mandataire: Wonderland.prod.

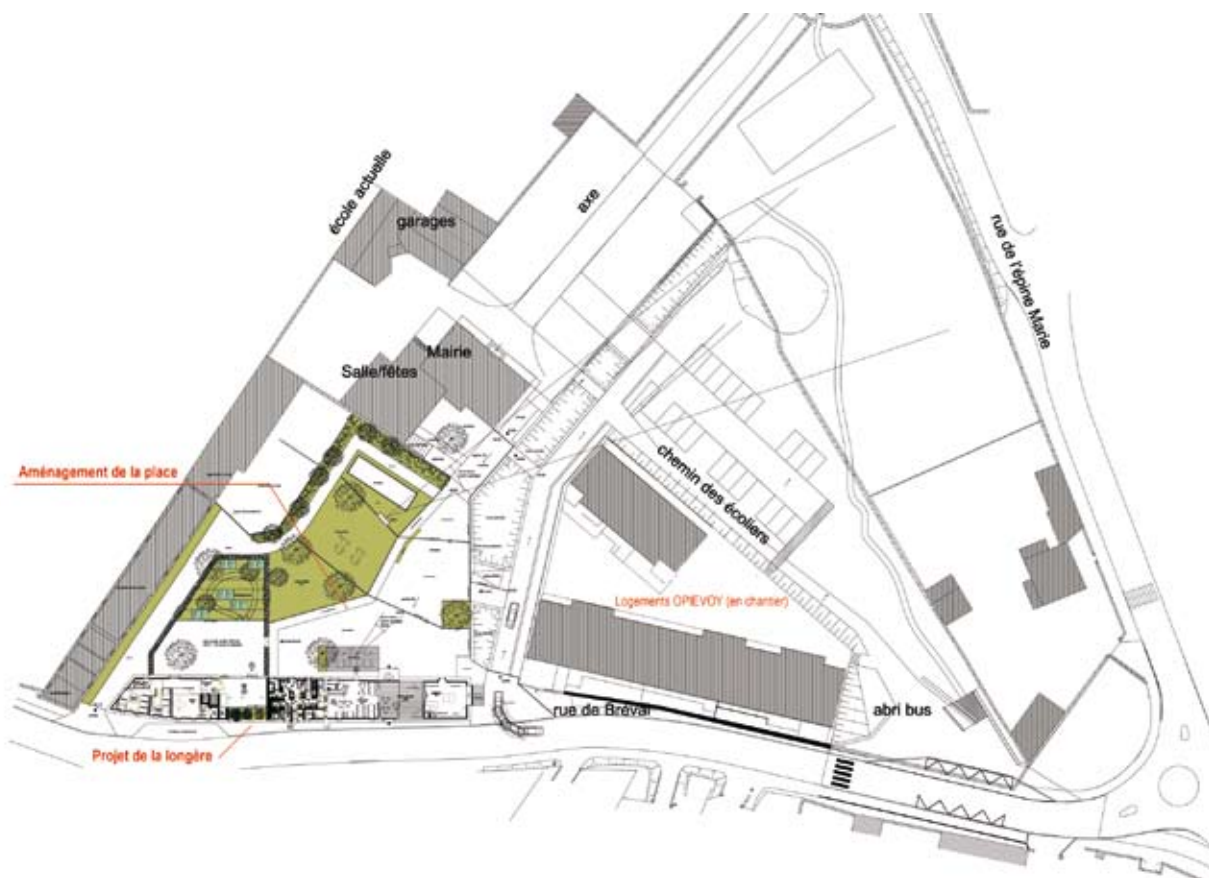


Accompagner une commune

Aménagement d'une longère à Saint-Illiers-la-Ville

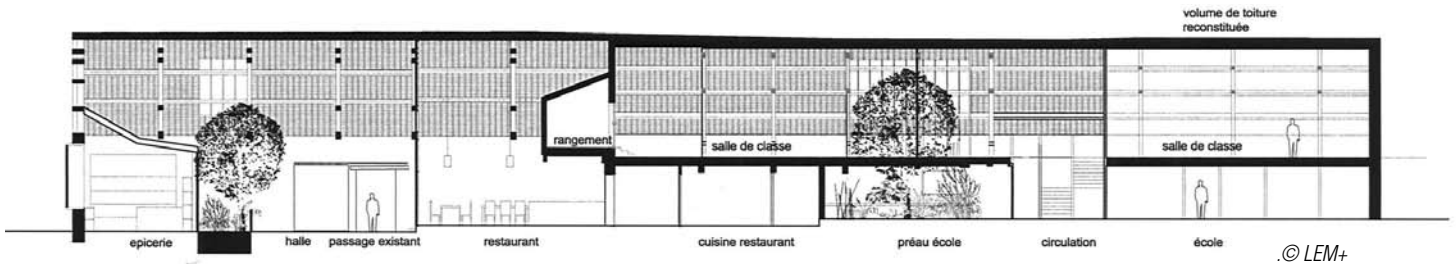
L'aménagement de la longère fait partie d'un projet plus global sur le centre bourg décrit dans le rapport d'activités 2010. Ce projet prévoit, outre 20 logements sociaux dans de nouveaux bâtiments actuellement en chantier, le réaménagement global de l'îlot de la mairie qui offrira à terme de nouveaux équipements collectifs accompagnés d'espaces publics de qualité et la réalisation d'une liaison douce pour les écoliers.

Les longères, précédemment menacées de démolition seront conservées et réhabilitées. L'une d'elle fait actuellement l'objet d'une demande de permis de construire. Elle doit accueillir deux classes maternelles, une épicerie, un restaurant et une halle couverte. Elle s'accompagne de la réalisation d'une cour de récréation pour les classes maternelles et l'aménagement de la nouvelle place de village.



Plan masse du projet. © LEM+

— dans la qualité architecturale et la démarche environnementale



L'architecte, Pierre Lépinay (agence LEM +) investit le bâtiment en conservant l'esprit des lieux. Une partie de la toiture de la longère, effondrée, est reconstruite. Les espaces intérieurs sont valorisés, les éléments de charpente restent visibles. Les percements existants sont conservés et les nouvelles arrivées de lumière s'insèrent dans la volumétrie du bâtiment tout en assurant une relation généreuse avec l'extérieur dans l'esprit de patios lumineux.



Cette démarche ouvre aux usagers de ces espaces, notamment aux enfants de l'école maternelle, la possibilité de comprendre les qualités du bâtiment et son ancienne affectation. Elle offre par ailleurs le confort intérieur d'une approche contemporaine.



Volume intérieur sous combles

Ancienne étable, futur préau des maternelles

Maquette du projet



Accompagner une commune

Un guide « architecture, énergie et habitat à Maurepas »

« La qualité des constructions, le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie font partie des priorités de la commune » extrait du rapport de présentation du PLU

En 2008, la commune a confié au CAUE et à l'ALEC SQY une mission de conseil auprès des habitants pour les aider à s'engager dans des projets d'amélioration énergétique, de transformation ou d'extension de leur habitat. Des permanences conjointes en mairie ont ainsi été proposées.

Dans la continuité de cette mission d'accompagnement, il est apparu important de réaliser un guide pédagogique ayant pour objectif

- d'inciter à l'amélioration des performances énergétiques des habitations pour réduire leur consommation.
- d'améliorer la qualité d'usage des logements en encourageant leur réaménagement et leur transformation pour les adapter à l'évolution des modes de vie et de la cellule familiale.
- de diversifier l'offre de logements pour permettre aux habitants de trouver une réponse à leurs besoins, d'éviter leur départ vers des secteurs pavillonnaires excentrés, limitant ainsi les effets néfastes de l'étalement urbain.
- de participer collectivement au renouveau de l'image de la ville.

Le constat

La commune a connu sa plus importante phase d'urbanisation dans les années 60 avec la construction de 6000 logements confiés à un aménageur unique Jacques Riboud. Ce patrimoine composé majoritairement de petites maisons accolées a été construit avec une économie de moyens. Il en résulte un manque d'espace habitable et une absence totale d'isolation thermique.

Si l'architecte Roland Prédiéri a fait preuve d'ingéniosité pour créer une diversité d'ambiances urbaines, plusieurs quartiers sont ressentis aujourd'hui comme monotones et manquant de personnalité.

L'offre de logements est également réduite. Les 4 et 5 pièces représentent plus de 60% du parc, ce qui limite la mixité sociale et les parcours résidentiels.

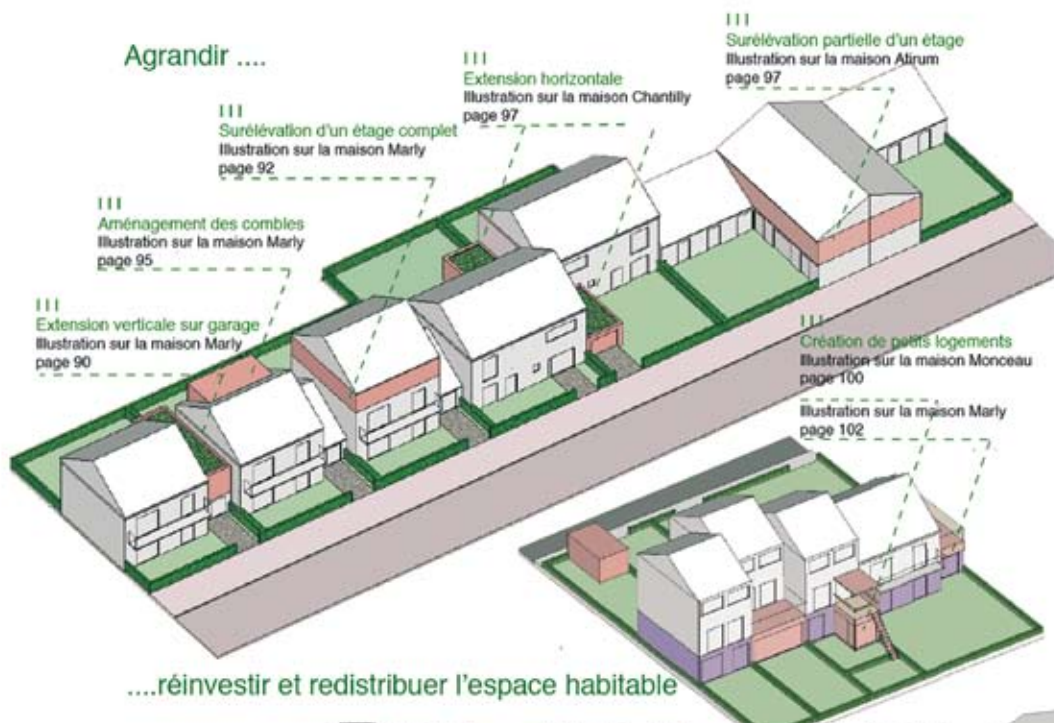
L'accompagnement du CAUE

Les permanences ont permis d'identifier les blocages au regard des projets d'isolation, de construction et de surélévation et d'y remédier dans le nouveau règlement d'urbanisme.

Des ateliers de présentation du guide ont été proposés aux habitants des quartiers Agiot, Bessières et Marnière en novembre et décembre. Cela a encouragé des projets soumis lors des permanences.

Le nombre potentiel de travaux projetés permettrait de proposer des groupements de missions à des architectes maîtres d'œuvre et des groupements de commandes à des entreprises.





Chaque projet d'intervention sur son habitat même modeste, nécessite une réflexion préalable qui prenne en compte l'état actuel du bâti, son histoire, sa situation et sa relation au voisinage, son mode de construction, des usages, ses besoins pour mener conjointement le projet énergétique et le projet architectural.

Calendrier des manifestations 2012

| | DATE | | CADRE | ORGANISATEUR | PUBLIC |
|-----------|----------|---|--|------------------------------|-----------------------------|
| janvier | 17 | 4 | Observatoire de la qualité architecturale du logement | URCAUE/DRAC | Elus et partenaires |
| | 26 | 3 | Club développement durable | DRIEE Ile-de-France | partenaires |
| | 28 | 2 | Classes de ville | CAUE 78/Achères | Enseignants |
| | 31 | 1 | Mardi du CAUE : cycle le logement en questions | CAUE 78 / CAUE 92 | Tout public |
| février | 2 | 2 | Conférence au lycée | CAUE 78 | Enseignants et lycéens |
| | 9 | 2 | Conférence au lycée | CAUE 78 | Enseignants et lycéens |
| | 14 | 1 | Mardi du CAUE : cycle projets durables | CAUE 78 | Tout public |
| | 14 au 16 | 1 | Formation | CAUE 78 / ADEME | Collectivités |
| mars | 9 | 1 | Classe en balade | CAUE 78 | Enseignants et collégiens |
| | 13 | 4 | Conversations métropolitaines | URCAUE/AIGP | Elus et partenaires |
| | 13 | 1 | Mardi du CAUE : cycle l'accessibilité | CAUE 78/DDT/Ch métiers | Elus et partenaires |
| | 19 | 1 | Formation | CAUE 78 | Personnels CAUE |
| avril | 22 | 1 | Conversations métropolitaines | URCAUE/AIGP | Elus et partenaires |
| | 5 | 4 | Conversations métropolitaines | URCAUE/AIGP | Elus et partenaires |
| | 6 | 2 | Séminaire doctoral Patrimoine matériels et construction territoriale : nouveaux outils | ENSAV | Etudiants master recherche |
| | 12 | 2 | Info Education nationale | CAUE 78 | Documentalistes |
| mai | 14 | 2 | Conférence au collège | CAUE 78 | Collégiens |
| | 22 | 1 | Mardi du CAUE : la transformation de la ville | CAUE 78 | Tout public |
| | 23 | 4 | Animation des acteurs de la Confluence Seine Oise | CAUE 78 & 95, Ports de Paris | Elus et partenaires |
| | 30 | 4 | Observatoire de la qualité architecturale du logement | URCAUE | Tout public |
| juin | 4 | 2 | Groupe départemental énergie architecture | CAUE 78 | Partenaires |
| | 8 | 2 | Assemblée générale du CAUE 78 | CAUE 78 | Elus et partenaires |
| | 5 | 2 | Animation des acteurs de la Confluence Seine Oise | CAUE 78 / CAUE 95 | Elus et partenaires |
| | 12 | 4 | Journée des personnels URCAUE | URCAUE et CAUEs | personnels CAUE |
| juillet | 3 | 1 | Mardi du CAUE : cycle l'accessibilité | CAUE 78/DDT/Ch métiers | Elus et partenaires |
| | 2 et 3 | 3 | Animation des acteurs de la Confluence Seine Oise | Partenaires | CAUE 78 & 95, Partenaires |
| | 6 | 1 | Visite Ekopolis | CAUE 78, Ekopolis | Elus et partenaires |
| septembre | 4 au 7 | 4 | Université d'été des CAUE | URCAUE Aquitaine | Personnels CAUE |
| | 13 | 4 | Observatoire de la qualité architecturale du logement | URCAUE/DRAC/LAVUE | Enseignants en architecture |
| | 17 | 1 | Les Enfants du Patrimoine | URCAUE/CAUE 78 | Scolaires |
| | 17 | 2 | Les Enfants du Patrimoine | CAUE 78 | Scolaires |
| | 21 | 3 | Séminaire I3F Nature en ville | Bailleur I3F | Personnes bailleurs |
| | 24 | 2 | Diagnostic patrimonial de Seine aval | CAUE 78/SPI Région | Elus |
| | 25 | 1 | Mardi du CAUE : projets durables | CAUE 78/VH/Espaces | Tout public |
| octobre | 2 | 3 | Journée départementale Paysage | DDT | Elus et partenaires |
| | 6 | 3 | Formation | Terre de liens | Ambassadeurs |
| | 14 | 2 | Rando archives | Archives Versailles | Tout public |
| | 15 | 2 | Visite autour de l'exposition du XXème siècle | CAUE 78 | Enseignants |
| | 17 au 19 | 1 | Formation | CAUE 78/FNCAUE | Personnels CAUE |
| | 17 | 1 | Soirée débat | CAUE 78 | Tout public |
| | 21 | 2 | Rando archives | Archives Versailles | Tout public |
| | 30 | 1 | Mardi du CAUE : cycle l'accessibilité | CAUE 78/DDT/Ch métiers | Elus et partenaires |

| PARTICIPANTS | LIEU | SUJET |
|--------------|---------------------------------|---|
| 60 | Paris | Séminaire «Habita(n)ts - Renouveler pour mieux habiter en Île-de-France» |
| 35 | Paris | Présentation du groupe énergie architecture 78 |
| 20 | Achères | Lancement du projet et parcours découverte «La ville d'Achères» |
| 65 | Meudon | Visite, conférence et débat «La rénovation énergétique en projet, copropriété : la résidence du Parc à Meudon-la-Forêt» |
| 58 | Achères | Conférence débat «Découverte de la ville d'Achères» |
| 60 | Achères | Conférence débat «Découverte de la ville d'Achères» |
| 32 | Thoiry | Visite du chantier bois et béton de chanvre, l'Arche des petites bêtes dans le parc zoologique |
| 12 | CAUE 78 | «Construire et piloter un PCET» |
| 25 | Courbevoie | Visites d'une opération de logements innovante |
| 50 | Paris/ENSAPB | Séminaire pavillonnaire «La difficulté de se loger : désir, réalité» |
| 39 | Le Chesnay | Conférences débats «L'accessibilité des ERP neufs» et visite de la médiathèque du Chesnay |
| 21 | Paris | Cycle Urbanisme «Quels procédures et outils de financement des opérations ?» |
| 55 | Paris/ENSAPB | Séminaire pavillonnaire «De nouvelles formes d'habiter : planifier, innover» |
| 270 | Paris/ENSAB | Soirée / débats «Le Grand paris face au pavillonnaire : quels enjeux ?» |
| 25 | Versailles | Conférence «Le diagnostic patrimonial de Seine aval» |
| 20 | Versailles | Présentation des matériels pédagogiques du CAUE |
| 60 | Trappes | Présentation «L'architecture du XXème dans les Yvelines» |
| 49 | Versailles | Visite débat «L'hôpital Richaud, patrimoine et intervention contemporaine» |
| 90 | Genevilliers et Limay | Balade portuaire avec Ports de Paris |
| 160 | Paris, Maison de l'architecture | Inauguration de l'exposition «Identités remarquables» |
| 15 | Versailles | Echanges entre acteurs, études de cas «Maurepas, guide énergie et habitat» |
| 92 | La Celle Saint-Cloud | Visite et conférences «Qualité architecturale et urbaine, modernité et relation au contexte». |
| 62 | Achères | Conférences «Le diagnostic patrimonial de Seine aval dans la Confluence» |
| 80 | Boulogne | Visites et ateliers sur les groupes de travail régionaux |
| 44 | Le Pecq | Visite débat «L'accessibilité des espaces publics» |
| 18 | Rotterdam | Visite des ports et rencontre des autorités portuaires |
| 32 | Paris | Visite de chantier «Logements ossature bois et chanvre» |
| 250 | Dax | Les nouveaux défis du conseil, animation de la table ronde : «Les défis de l'habiter» |
| 45 | Paris | Conférences et débats «L'analyse des usages et la pédagogie du projet de logement» |
| 2543 | Département | Visites de sites patrimoniaux et contemporains |
| 30 | Carrières-sur-Seine | Visite du site de l'usine d'incinération du SITRU réhabilitée |
| 80 | Paris | Conférence «Espaces extérieurs et urbanité» |
| 32 | Gargenville | Présentation «Le diagnostic patrimonial de Gargenville» |
| 32 | Versailles | Visite débat «Les jardins solidaires du quartier Bernard-de-Jussieu à Versailles» |
| 52 | Parcours dans les Yvelines | Balade commentée en Seine aval «De l'échelle de la métropole à l'échelle du projet» |
| 22 | Vernouillet | Conférence «Documents d'urbanisme et agriculture» et balade découverte des paysages |
| 15 | Versailles | Visite «Versailles, découverte du quartier de Clagny» |
| 6 | Porcheville | Présentation «l'architecture du XXème dans les Yvelines» |
| 48 | Achères, Poissy, Versailles | Cycle Etalement urbain «L'espace public dans le périurbain» |
| 49 | Poissy | Soirée débat «Réenchanter l'espace public» avec Philippe Mouillon, artiste |
| 15 | Versailles | Visite «Versailles, découverte du quartier de Montreuil» |
| 86 | Versailles | Conférences débats «l'accessibilité aux commerces», visite dans Versailles |

Légendes

- 1 organisation et animation CAUE
- 2 organisation et conférence CAUE
- 3 conférence par le CAUE
- 4 participation à l'organisation

Echanger

Former, sensibiliser

Accompagner

III

Calendrier des manifestations 2012

| | DATE | CADRE | ORGANISATEUR | PUBLIC | |
|----------|------|-------|---|------------------------|---------------------|
| novembre | 13 | 4 | Rencontre du réseau énergie-climat | CAUE 78 / ADEME | Collectivités |
| | 22 | 2 | Classe en balade | CAUE 78 | Collégiens |
| | 24 | 2 | Atelier débat | Commune | Habitants |
| | 23 | 2 | Diagnostic patrimonial de Seine aval | CAUE 78/SPI Région | Elus |
| | 27 | 3 | Soirée conférences sur l'urbanisme durable | PNR du Vexin | Elus et partenaires |
| | 27 | 1 | Formation | CAUE 78 | Personnels CAUE |
| | 29 | 1 | Mardi du CAUE : la transformation de la ville | CAUE 78/cinéma Roxane | Tout public |
| décembre | 12 | 2 | Classes de ville | CAUE 78/ PNR Chevreuse | Enseignants |
| | 15 | 2 | Atelier débat | Commune | Habitants |
| | 18 | 1 | Mardi du CAUE : cycle l'accessibilité | CAUE 78/DDT/Ch métiers | Elus et partenaires |

5228 personnes ont bénéficié d'une conférence, d'une visite ou d'un débat CAUE



| PARTICIPANTS | LIEU | SUJET |
|--------------|--------------------------|---|
| 20 | Conflans-Sainte-Honorine | Rencontre et échanges |
| 72 | Versailles | Visite «Versailles, découverte du quartier de Clagny» |
| 35 | Maurepas | Atelier quartier Agiot, présentation «Guide énergie architecture» |
| 12 | Vernouillet | Présentation «Le diagnostic patrimonial de Gargenville» |
| 50 | Théméricourt | Présentation «Réhabilitation d'une ferme agricole en logements à Juziers» |
| 33 | Paris | Cycle Urbanisme «Le projet urbain partenarial, un outil de projet pour les collectivités» |
| 60 | Versailles | Soirée film débat «les villes en transition» |
| 15 | Le Perray-en-Yvelines | Lancement du projet et parcours découverte «La ville du Perray» |
| 35 | Maurepas | Atelier quartier Les Bessières, présentation «Guide énergie architecture» |
| 42 | Versailles | Conférence débat «l'accessibilité des logements neufs» avec Emmanuelle Colboc, architecte |

Légendes

- 1 organisation et animation CAUE
- 2 organisation et conférence CAUE
- 3 conférence par le CAUE
- 4 participation à l'organisation

Echanger

Former, sensibiliser

Accompagner



Le CAUE en 2013 et après

Le contexte de la réforme territoriale et le renouvellement prochain des élus municipaux et communautaires entraînent la mobilisation de l'équipe sur la fabrication de documents d'information simples et faciles d'accès ainsi que sur la proposition de modules de formation à destination des collectivités. Les économies d'échelle au niveau national et régional sont mises à profit dans le respect du travail de chacun. Les actions engagées sur la durée se poursuivent, voici les principales nouveautés :

Echanger

Animation Confluence Seine Oise, CAUE 78 & 95

- Les premières **Rencontres annuelles de la Confluence** se déroulent à Andrésy en avril 2013. Elles ont pour but de faire se rencontrer les acteurs de la transformation de ce territoire sur d'autres sujets que celui du futur port Seine métropole. En effet, la Confluence sera en mutation pendant 20 ans, il s'agit de mettre à profit ce temps long pour un faire un projet partagé.
- **La ville 24 heures Chrono** : Cette manifestation est proposée par le Ministère de la culture, faisant le tour de tous les lieux des grands projets du Grand Paris en 24 heures. Dans ce programme expérimental de recherche-action, la Direction générale des patrimoines et la Cité de l'architecture et du patrimoine ont confié à des tandems de jeunes architectes, urbanistes, paysagistes et chercheurs des écoles d'architecture et des universités, la conception d'événements qui questionnent la mobilité et les territoires comme autant d'invitations au mouvement, à la circulation, à la mise en perspective et à la connaissance des sites. Le chantier naval d'Achères est choisi pour la Confluence et accueillera la caravane le 31 mai 2013.
- **Les visites de sites portuaires** se poursuivent : Duisbourg, Strasbourg et Bâle, Dunkerque...

Sensibiliser, former, informer

Dans le cadre des **Mardis du CAUE**, les cycles « Accessibilité », « Le logement en questions », « projets durables » et « la transformation de la ville » se poursuivent.

Des **formations interCAUE** sont proposées :

- CAUE 78 & 91 : « Concevoir autrement pour construire durable aujourd'hui », en avril 2013, comprenant un voyage de 3 jours au Vorarlberg et une journée de conférences et d'ateliers à la Fabrique 21 sur la chaîne des acteurs et les filières et matériaux.
- CAUE 75 & 78 : « Voir et comprendre l'architecture », 6 journées de janvier à mars 2013, pour un public non architecte. Ces programmes permettent d'anticiper sur des développements à destination des collectivités.

Accompagner

Les demandes de **conseil et d'accompagnement** demeurent constantes et portent sur le développement de projets de constructions de logements et d'équipements ainsi que sur l'accompagnement des PLU.

Le premier **Ateliers PLU+** rassemblant élus, collectivités, services de l'Etat et bureaux d'études a eu lieu le 28 février à Verneuil-sur-Seine sur le thème de la Trame verte et bleue. Un cahier pratique téléchargeable sur le site internet a été distribué. Parmi les sujets à développer dans de futurs ateliers sont apparus : la concertation et la participation des habitants aux processus ; la densité et l'acceptabilité des projets de construction...

Le diagnostic patrimonial de Seine aval contribue à la fabrication de projets pluri-acteurs dans lesquels la « connaissance » prend toute sa place. C'est le cas par exemple à Vernouillet pour le projet de densification et de réhabilitation de la Cité du Parc.

Des **ateliers thématiques** et **voyages d'études** sont proposés aux collectivités.

Nouveaux outils

- La formation de François Adam à la prise de vue et au montage documentaire permet la fabrication de **films vidéos** en interne, pour l'illustration de l'atlas départemental par exemple, ou pour rendre compte de rencontres ou de voyages au plus grand nombre. Ces films sont en lecture sur le site du CAUE en complément des comptes-rendus et des lettres d'information.
- La décision de mettre en place un **SIG** a été prise par le conseil d'administration fin septembre 2012. Un recrutement partagé avec le CAUE 91 est prévu pour mi 2013. L'objectif est de développer un projet collectif inter CAUE et de poursuivre l'intégration du diagnostic patrimonial de Seine aval déjà commencé avec l'aide du CAUE 95.

I le conseil d'administration en 2012

I l'équipe

Président

Philippe TAUTOU, Conseiller Général, maire de Verneuil-sur-Seine, Vice-président de la Communauté d'Agglomération des 2 rives de la Seine

Représentants les collectivités locales

Jean-Louis BARTH, Conseiller Général, Maire d'Ablis, Olivier DE-LAPORTE, Conseiller Général, Maire de la Celle-Saint-Cloud, Joël DESJARDINS, Conseiller Général, Karl OLIVE, Conseiller Général, Laurent RICHARD, Conseiller Général, Maire de Maule

Représentant les services de l'Etat

Jean-Michel COIGNARD, Inspecteur d'Académie, Valérie METRICH-HEQUET, Directeur Départemental des Territoires, Paul TROUILLOUD, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

Représentants les professions concernées

Anne BOUCHE-FLORIN, architecte DESA, et urbaniste qualifié OPQU, Michel COLOMBELLE, Représentant de la Fédération des Entrepreneurs du Bâtiment, Maurice DELACOURCELLE, architecte, Vincent BOURGOIN, Président du Syndicat des Architectes des Yvelines

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Françoise GOURON-MURADOR, Vice-Présidente de l'Union des Amis du PNR du Vexin Français, Vincent PIVETEAU, Directeur de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles

Membres élus par l'assemblée générale

Colette AUBRY, représentant la Chambre des métiers des Yvelines, Gérard COMAS, Maire-adjoint de Rambouillet, Maurice BOUDET, Maire de Rolleboise, Philippe NOYER, Maire-adjoint à l'urbanisme de Rocquencourt, Roland PREDIERI, Architecte, Christine TOUSSAINT du WAST, Maire-adjoint à l'urbanisme des Mesnuls.

Permanents

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice, architecte-urbaniste
Annick MARTINAT, assistante de direction
Cécile VAROQUIER, documentaliste
Pascale CZOBOR, chargée de mission développement durable
Anne DEMERLÉ-GOT, architecte- journaliste
Pascale D'ANFRAY-LEGENDRE, architecte-urbaniste
François ADAM, paysagiste
Hélène BOUISSON, architecte
Annie BOYER, architecte
Christelle BERGER, architecte
Bruce PLANCKE, architecte
Didier RENARD, architecte

Vacataires

Valérie FLICOTEAUX, architecte
Laure GALIMARD, architecte
Louis GUEDJ, architecte
Agnès SOURISSEAU, paysagiste
Stéphanie ORENGO, paysagiste et architecte

Soit 11 équivalents temps plein

Le fonctionnement en 2012

I le financement

La taxe

Le CAUE est principalement financé par une taxe sur les autorisations d'urbanisme concernant toute construction à l'exclusion des bâtiments affectés à un service public ou d'utilité publique. Son taux, voté à 0,2 par le Conseil général des Yvelines à la création du CAUE, a été augmenté à 0,3% par l'assemblée départementale le 26 mars 2010 avec application le 1er mai 2010, afin de permettre un développement des actions.

Une nouvelle taxe, la Taxe d'Aménagement, a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme au 1er mars 2012.

Sa part départementale a été votée par le CG 78 en novembre 2011 au taux de 1,3%, dont 0,3% pour financer les activités du CAUE. L'assiette de la TA n'est plus calculée sur la création de SHON mais sur la création de surface de plancher des constructions afin de ne pas pénaliser l'isolation des bâtiments. En 2012, le rendement de la TDCAUE a été meilleur profitant de l'augmentation du taux à 0,3% et de la réduction de délais de liquidation de 18 à 12 mois.

117 adhésions

Depuis le 20 mai 1997, il est proposé aux communes, intercommunalités et autres institutions d'adhérer au CAUE. Cette adhésion est par ailleurs obligatoire dès lors que l'on passe une convention d'accompagnement qui implique une participation financière. Cette adhésion est un soutien à l'action engagée par le CAUE. Le montant de l'adhésion des collectivités est proportionnel au nombre d'habitants et n'a pas augmenté depuis sa mise en place en 1998.

45 conventions en cours, dont 14 nouvelles propositions acceptées. 14 d'entre elles ont été soldées dans le courant de l'année. Ces conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE, les collectivités ou tous autres partenaires, pour des missions spécifiques de longue durée. Elles sont réalisées en coordination avec ces structures et couvrent une partie des frais engagés. Ce mode d'indemnisation permet de répondre aux demandes multiples qui sont faites.

Les subventions

En 2012, le CAUE a reçu des subventions :

- pour des actions de sensibilisation (classes à PAC) de l'Inspection Académique. Ces subventions participent au dédommagement des étudiants en architecture intervenant dans les classes
- de la DRAC et la Région Ile-de-France pour soutenir le diagnostic patrimonial de Seine-aval.

I la formation du personnel

L'ensemble du personnel suit régulièrement des stages techniques et des conférences afin de mettre à niveau ses connaissances.

Formations, colloques suivis par l'équipe

« Quelles politiques du logement pour le prochain quinquennat ? », rencontres parlementaires sur le logement à Paris, le 10 juillet.

« Copropriétés, réhabilitation et performances énergétiques », journée organisée par le CAUE 92, le 18 septembre.

« L'implication des habitants dans les projets d'écoquartiers en France, quelles pratiques, quelles perspectives ? », une journée organisée le 18 septembre par l'ENSA Paris la Seine, à Paris.

« Assises des énergies renouvelables en milieu urbain », journée organisée le 18 septembre à Paris.

« Agriculteurs vs urbains : le face à face », journée organisée par l'Agence des espaces verts, le 20 novembre à Paris.

« L'urbanisme commercial à la croisée des chemins », journée organisée par le Ministère de l'égalité des territoires et du logement, le 22 octobre à Paris.

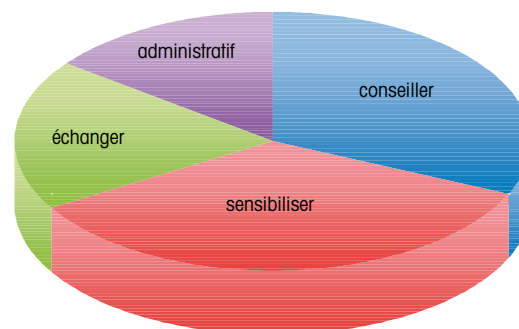
« PLU et documents d'urbanisme, quelles adéquations avec le Grenelle 1 et 2 et le grand Paris ? », journée organisée le 29 novembre par le CAUE 92.

« Nature et PLU », journée organisée le 22 novembre par le CAUE 95.

« Transition écologique et développement économique », rencontres parlementaires sur le transport, le 12 décembre à Paris.

« La RT 2012 » journée organisée par l'URCAUE pour tous les personnels des CAUE.

« Palo Alto » 6 jours organisées par le CAUE 41.



répartition du temps par mission

Dans le cadre du cycle de formations «Etalement urbain» pour les personnels CAUE, deux sessions :

- « Ecrire et dessiner la ville-territoire » à Rodez, 3 journées en mai, organisées avec le CAUE 12

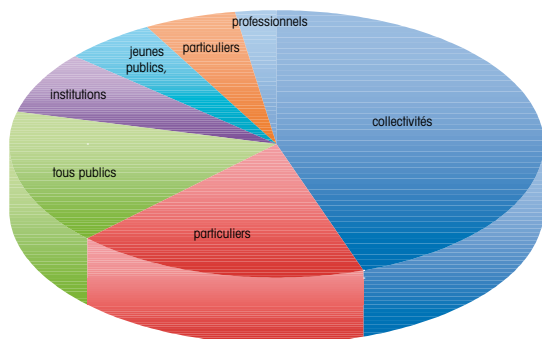
- « Quels espaces publics ? Quels usages, quels statuts, quelles stratégies ? » 3 journées en Octobre à Achères et Versailles, organisées par le CAUE 78.

« Les nouvelles ruralités » 1 journée pour les personnels CAUE par la FNCAUE.

« Urbanisme de projet : quels procédures et outils de financement des opérations », une journée organisée par le CAUE 78 pour les personnels de CAUE, en mars.

« Le projet urbain partenarial, un outil de projet pour les collectivités », une journée organisée par le CAUE 78 pour les personnels CAUE, en novembre.

« La réalisation de films documentaires », 97 heures dans le cadre d'un DIF.



répartition du temps par public

I l'accueil de stagiaires

L'équipe technique accueille et encadre tout au long de l'année des élèves et des étudiants dans le cadre de stages d'observation et lors de stages longs préprofessionnels d'une durée de 4 mois minimum.

En 2012, ont été accueillis :

- Anaëlle Borey, étudiante en Master 1 en géographie de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Durée du stage : 6 mois / de septembre 2012 à février 2013 / maître de stage : Elisabeth Rojat-Lefebvre. Contenu du stage : la Trame verte et bleue. Recensement et analyse des pratiques en matière d'agriculture innovante et de TVB dans les Yvelines et en Ile-de-France ; analyse de la prise en compte de la TVB dans les PLU des Yvelines ; participation à l'élaboration d'un atelier PLU+ destiné aux élus et professionnels de l'urbanisme.

- Coralia Mugnier, étudiante en Master 1 à l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles. Durée du stage : 2 mois / maître de stage : Hélène Bouisson. Contenu du stage : participation au diagnostic patrimonial de la Seine-aval. Recherches préalables, cartographie et arpentage, apprentissage du SIG et participation aux synthèses communales.

- Calypso Pierrée, étudiante en Master 1 Génie urbain à l'institut francilien de sciences appliquées, université Paris-Est Marne la Vallée. Durée du stage : 2 mois / maître de stage : Pascale d'Anfray-Legendre. Contenu du stage : analyse du lien entre PLU et instruction des permis de construire dans les communes et intercommunalités compétentes ; propositions d'amélioration.

- Olivier Lemarquand, étudiant en Master 2 à l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles. Durée du stage : 2 mois / maître de stage : Bruce Plancke. Contenu du stage : synthèse d'études de terrain dans différentes communes et élaboration d'un document pédagogique à destination des élus.

- Tiphaine Deboisne, étudiante en Master 2 à l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles. Durée du stage : 2 mois / maître de stage : Christelle Berger. Contenu du stage : enrichissement de la collection de projets du CAUE sur les Yvelines ; élaboration de fiches de sensibilisation thématiques ; mise en place de circuits de visites.

La charte du CAUE

Grâce à la pérennité de sa structure depuis 1979, du fait de la diversité de ses champs d'intervention ainsi que de ses publics, et par ses ressources documentaires, le CAUE constitue la mémoire des acteurs et du territoire. Il est un observatoire des pratiques et des problématiques.

Le décideur public ou privé attend du CAUE un conseil objectif, garanti par son statut et son Conseil d'administration composé d'élus, des services de l'Etat, de professionnels de l'aménagement et d'associations présentes dans le département et désignées par le Préfet (loi sur l'architecture, 3 janvier 1977).

Le CAUE intervient très en amont de la décision, aux côtés du maître d'ouvrage, pour défendre un intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE a la capacité de redéfinir la demande qui lui est faite, pour ainsi mieux répondre à l'intérêt public tel qu'il le ressent dans un dialogue ouvert et constructif avec le maître d'ouvrage. Il est une force de proposition, peut réaliser des études tests et proposer des améliorations de procédures.

Le seul objectif du CAUE est de promouvoir la qualité, son conseil pouvant avoir pour conséquence la non-réalisation de travaux ou d'équipements publics ou privés.

En aucun cas, le CAUE ne peut faire de maîtrise d'œuvre (loi sur l'architecture, 3 janvier 1977).

Le CAUE intervient auprès des acteurs de deux manières :

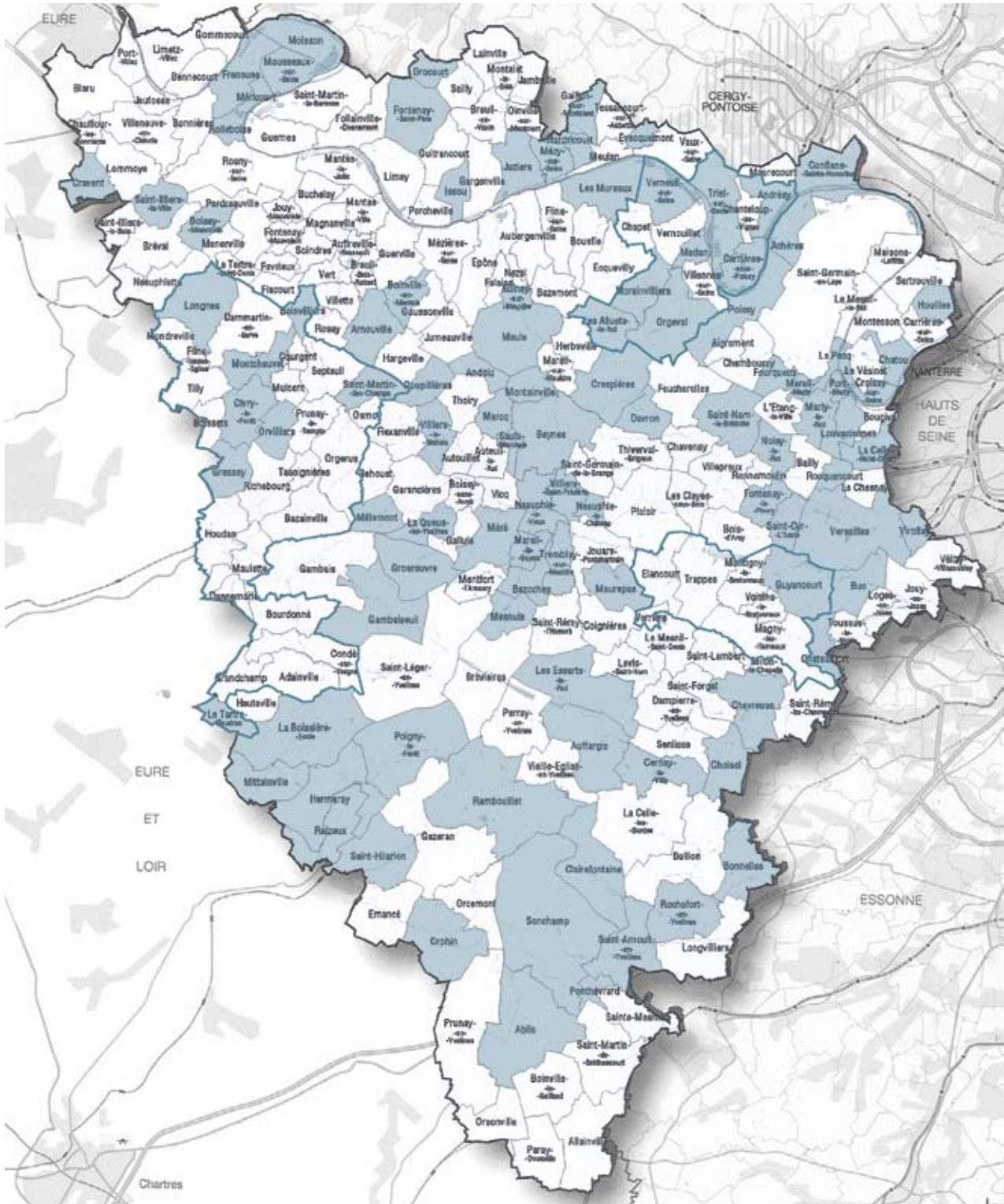
- en assurant des missions de base, qui relèvent du financement de la taxe départementale des CAUE : conseil auprès des particuliers, conseils simples auprès des communes et des services de l'Etat, sensibilisation de tous les publics,
- en assurant des missions d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, en aval des conseils simples, qui entraînent la signature d'une convention.

Les études de faisabilité ou études préalables que réalise le CAUE, dans le cadre de sa mission d'accompagnement, constituent une aide à la décision ; elles s'intègrent dans un processus d'information et de sensibilisation des maîtres d'ouvrage.

Le CAUE met en évidence auprès des maîtres d'ouvrage l'importance du rôle des professionnels de l'aménagement, de l'architecture et du paysage et la nécessité de rémunérer les études de programmation et de conception (architecturales, paysagères et d'aménagement) à leur juste prix.

LES ADHÉRENTS 2012

Communes : Ablis, Achères, Les Alluets-le-Roi, Andelu, Andrézy, Arnouville-les-Mantes, Auffargis, Aulnay-sur-Mauldre, Bazoches-sur-Guyonne, Beynes, La Boissière-Ecole, Boinville-en-Mantois, Boinvilliers, Boissy-Mauvoisin, Bonnelles, Buc, Carrières-sous-Poissy, La Celle-Saint-Cloud, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chatou, Chevreuse, Choisel, Civry-la-Forêt, Clairefontaine-en-Yvelines, Conflans-Sainte-Honorine, Cravent, Crespières, Croissy-sur-Seine, Davron, Drocourt, Les Essarts-le-Roi, Evécquemont, Fontenay-le-Fleury, Fontenay-Saint-Père, Fourqueux, Freneuse, Gaillon-sur-Montcient, Gambaiseuil, Goupillières, Gressey, Grosrouvre, Guyancourt, Hardricourt, Hermeray, Houilles, Issou, Juziers, Longnes, Louveciennes, Marcq, Mareil-Marly, Mareil-le-Guyon, Marly-le-Roi, Maule, Maurepas, Médan, Méré, Méricourt, Les Mesnuls, Mézy-sur-Seine, Millemont, Mittainville, Moisson, Montainville, Montchauvet, Morainvilliers, Mousseaux-sur-Seine, Les Mureaux, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Noisy-le-Roi, Orgeval, Orphin, Orvilliers, Le Pecq-sur-Seine, Poigny-la-Forêt, Poissy, Ponthévrard, Le Port-Marly, La Queue-lez-Yvelines, Raizeux, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Rocquencourt, Rolleboise, Saint Arnoult-en-Yvelines, Saint Cyr-l'Ecole, Saint Illiers-la-Ville, Saint Nom-la-Bretèche, Saint-Hilarion, Saint-Martin des Champs, Saulx-Marchais, Sonchamp, Le Tartre-Gaudran, Le Tremblay-sur-Mauldre, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Versailles, Villiers-le-Mahieu, Villiers-Saint Frédéric, Viroflay. **Intercommunalités :** CA2RS (communauté d'agglomération des 2 rives de Seine), VGP (communauté d'agglomération Versailles Grand Parc), CA-SQY (communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines), CCPH (communauté de communes du pays houdanais). **Structures :** Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France, GIP de rénovation urbaine de Trappes-La Verrière, SITRU (Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la boucle de la Seine). Bailleurs : ICF La Sablière, Versailles Habitat, Immobilière 3F. **Etablissements scolaires :** collège Pierre de Nolhac de Versailles, collège Paul Eluard de Guyancourt et collège Paulhan de Sartrouville. **Associations :** Energies Solidaires, CADEB (collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson).





| | |
|-----------|--|
| ADIL | Agence départementale d'information sur le logement |
| ADEME | Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie |
| AEV | Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France |
| AIGP | Atelier international du Grand Paris |
| ALEC-SQY | Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines |
| ANAH | Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat |
| ANR | Agence nationale pour la recherche |
| ANRU | Agence nationale pour la rénovation urbaine |
| ARENE | Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies |
| AUDAS | Agence d'urbanisme et de développement de la Seine Aval |
| AEU | Approche environnementale de l'urbanisme |
| AUE | Architecture, urbanisme et environnement |
| BTP | Bâtiment et travaux publics |
| CASQY | Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines |
| CETE | Centre d'études techniques du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement |
| CDAC | Commission départementale d'aménagement commercial |
| CG | Conseil général |
| COBAHAMA | Comité du bassin hydrographique de la Mauldre et ses affluents |
| DAAC | Délégation académique de l'action culturelle |
| DAPA | Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture |
| DDT | Direction départementale des territoires |
| DRAC | Direction régionale des affaires culturelles |
| DRIEE | Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France |
| DRIEA | Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement Ile-de-France |
| ENE | Engagement national pour l'environnement |
| ENSP | Ecole nationale supérieure du paysage |
| EPAMSA | Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval |
| EPFY | Etablissement public foncier des Yvelines |
| FNCAUE | Fédération nationale des CAUE |
| IAU | Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France |
| LATTS | Laboratoire technique, territoires et sociétés de l'Université Paris Est Marne-la-Vallée |
| LENSE | Projet de recherche répondant au besoin en Europe d'évaluer la performance de la durabilité d'un bâtiment |
| MIQCP | Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques |
| MOP (loi) | Loi sur la maîtrise d'ouvrage publique |
| OIN | Opération d'intérêt national |
| OPAH | Opération programmée d'amélioration de l'habitat |
| PAC | Projet d'action culturelle |
| PADD | Projet d'aménagement et de développement durable |
| PCET | Plan climat, énergie territorial |
| PLU | Plan local d'urbanisme |
| PNR | Parc naturel régional |
| RIVES | Laboratoire ville, espaces, sociétés de l'Ecole des travaux publics de l'Etat |
| STAP | Service territorial de l'architecture et du patrimoine |
| SRU (loi) | Loi «solidarité et renouvellement urbains» |
| SCOT | Schéma de cohérence territoriale |
| SIG | Système d'informations géographiques |
| SDRIF | Schéma directeur de la région Ile-de-France |
| SAFER | Société d'aménagements fonciers et d'établissement rural |
| UPAUE | Université permanente de l'AUE |
| URCAUE | Union régionale des CAUE |

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012 DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES YVELINES

C/A/U/E 78 - 56, avenue de Saint Cloud 78000 Versailles

Tél. : 01 39 07 14 86 Fax : 01 39 50 61 60

Email : caue78@caue78.com

Site : www.caue78.fr

Crédit photographique : CAUE 78 - Conception graphique : Marie Loze

Impression : ICS Versailles - ISSN : 0994-253-X

L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence, des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il contribue directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement».

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

Logements ZAC Croix Bonnet Bois d'Arcy - LLTR architectes - photo CAUE 78, ERL

